L'HISTOIRE GLORIEUSE DE L'ALGÉRIE

UNE LIGNE ROUGE QUI N'ACCEPTE NI MARCHANDAGE NI DÉFORMATION

La mémoire nationale et l'Histoire glorieuse de l'Algérie constituent une ligne rouge qui n'accepte ni marchandage, ni la moindre tentative de dénigrement, de déformation ou de remise en cause, indique la revue El Djeïch, dans son numéro du mois de décembre, soulignant que leur défense est un devoir sacré et une responsabilité nationale.

P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Mardi 18 Joumada Al thani - 9 Décembre 2025 - N° 1186 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LU DANS LE DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE EL DJEÏCH

NÉCESSITÉ D'INTÉGRER LES EFFORTS ET DE RESSERRER LES RANGS POUR PARACHEVER LE PROJET DE RENOUVEAU DE LA NOUVELLE ALGÉRIE

Le parachèvement du projet de renouveau de la nouvelle Algérie victorieuse, requiert de tous l'intégration des efforts et le resserrement des rangs pour renforcer la puissance et l'immunité d'une Algérie toujours libre, prospère, sûre et souveraine, a souligné la revue El Djeïch, dans son dernier numéro.

P.16

CONFÉRENCES DES STARTUPS

PLUSIEURS ACCORDS COOPÉRATION SIGNÉS ENTRE PLUSIEURS JEUNES ENTREPRISES

Lors de la quatrième édition de la Conférence africaine des startups, organisée lundi dans la capitale, un ensemble d'accords de coopération a été conclu entre plusieurs jeunes entreprises innovantes et divers acteurs économiques. Ces partenariats couvrent un large éventail de domaines, allant de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle à l'économie bleue, en passant par le numérique et les technologies immersives.

P.4

L'ÉVÉNEMENT CULTUREL

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AU PROJET DU FILM SUR L'EMIR ABDELKADER ET À LA RELANCE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

P.3

La réunion s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du chargé de mission à la Présidence de la République pour le secteur du cinéma, Fayçal Metaoui, du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Boudjemaa, du directeur de la Fondation Emir Abdelkader, Salim Aggar, et du producteur et réalisateur Anouar Hadj Ismail.

EN MATIÈRE DE RÉALISATION DE CENTRALES ÉLECTRIQUES

L'ALGÉRIE A ACQUIS DE "HAUTES COMPÉTENCES", AFFIRME MOURAD ADJAL

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé, lundi à Khenchela, que l'Algérie a acquis de "hautes compétences" en matière de réalisation de centrales électriques, lui ouvrant ainsi la voie aux marchés africains.

P16

ACTUALITÉS NATIONALES

COOPÉRATION BILATÉRALE

BOUAMAMA REÇOIT LE MINISTRE DES COMMUNICATIONS ET DE LA TECHNOLOGIE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE SOMALIE

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, lundi au siège du ministère, le ministre somalien des Communications et de la Technologie, M. Mohamed Adam Moalim, qui se trouve en Algérie dans le cadre de sa participation aux travaux de la Journée africaine des télécommunications et du Forum ministériel africain sur les plateformes numériques, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été "l'occasion d'examiner les perspectives de coopération bilatérale entre les deux pays dans les domaines de l'information et de la communication, à la lumière de la dynamique croissante marquant les relations algéro-somaliennes, notamment après la visite officielle effectuée par le Président somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud, en Algérie, du 10 au 12 novembre 2025", précise le communiqué.

RA/APS

M. BADDARI REÇOIT SON HOMOLOGUE TCHADIEN

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a reçu, lundi à Alger, le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle de la République du Tchad, M. Tom Erdimi, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont en revue l'état des relations passées bilatérales dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

A cette occasion, M. Erdimi s'est félicité du niveau de coopération existant entre l'Algérie et son pays, notamment en ce qui concerne les missions des étudiants et le renforcement des compétences nationales tchadiennes, précise la même source.

RA/APS

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

ENGAGEMENT À SOUTENIR L'EXPANSION INTERNATIONALE DES STARTUPS ET À RENFORCER LEUR ACCÈS AUX SOURCES DE FINANCEMENT

Les ministres africains chargés des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation ont réaffirmé, lundi à Alger, dans l'édition de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up, leur engagement à soutenir les start-up du continent pour étendre leurs activités vers les marchés régionaux et internationaux, et à renforcer leur accès aux sources de financement.

Cet engagement a été consacré par la "Déclaration d'Alger", qui a couronné trois jours de travaux et de discussions entre les ministres africains participants à la Conférence, tenue au CIC "Abdelatif-Rahal", sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie de clôture se déroule en présence de membres du Gouvernement, de représentants d'institutions nationales et internationales, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de ministres et représentants du secteur de l'innovation et des start-up de plusieurs pays africains.

La "Déclaration d'Alger", lue à l'aide d'une application d'intelligence développée en Algérie, contient neuf engagements illustrant la volonté commune des Etats africains de soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, et de permettre aux start-up africaines de réussir et de connaître une croissance durable.

Les ministres africains ont affirmé leur « détermination » à mettre en œuvre le contenu de cette déclaration afin de stimuler la croissance économique et de réaliser une prospérité durable pour l'Afrique.

Ces engagements pourraient notamment le soutien au développement des start-up en Afrique à travers l'appui à l'expansion de leurs activités vers les marchés régionaux et internationaux, en mettant l'accent sur la durabilité et de la coopération régionale. Il s'agit également du lancement de campagnes de communication continentales et mondiales pour mettre en avant leurs innovations, promouvoir la culture de l'innovation numérique et développer les piliers de l'économie durable en Afrique.

Les pays du continent ont exprimé leur ferme volonté de renforcer l'accès des startups africaines aux sources de financement, en attirant les capitaux intéressés par l'investissement dans ces domaines et en encourageant le secteur privé à investir dans les domaines de l'innovation et des technologies modernes.

La déclaration d'Alger a également mis en avant la disposition des pays africains à travailler plongé au développement des compétences et des cadres techniques capables de diriger les startups, au développement des compétences des jeunes confrontés à des difficultés d'accès au marché du travail, et au soutien des startups locales.

===Mise en place d'un mécanisme de suivi des startups africaines === En outre, les pays africains ont réaffirmé leur détermination à mettre en lumière le rôle des incubateurs dans le soutien des startups, en vue de développer des produits ou des services à forte valeur ajoutée, leur permettant d'atteindre un niveau d'autonomie et de durabilité. Ils ont également exprimé leur volonté d'œuvrer à l'intégration des startups aux chaînes de valeurs régionales et mondiales, afin de leur permettre de tirer profit des opportunités émergentes, réaffirmant leur disposition travailler à ensemble, de manière continue pour encourager l'adaptation, l'innovation et la mobilisation des ressources, des idées et des systèmes de soutien, notamment à travers l'exploitation de technologies en vue de créer un environnement propice à la réussite de chaque PME.

Un engagement a également été pris pour faciliter la mobilité des entrepreneurs et des talents entre les pays africains, afin de dynamiser les échanges et la coopération au sein du continent, sur la base d'un cadre convenu pour la mobilité et la reconnaissance mutuelle des qualifications scientifiques et professionnelles. "La Déclaration d'Alger" prévoit en outre la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'analyse de la situation des start-up africaines ainsi que l'élaboration d'un rapport annuel dans ce sens et sur l'état d'exécution des engagements et des recommandations découlant de la Déclaration d'Alger de l'année 2024 et des éditions précédentes de la Conférence. Il s'agit également de renforcer la coopération Sud-Sud, de développer des mécanismes de coopération entre les écosystèmes africains et de valoriser les compétences de la diaspora africaine en vue d'accélérer l'émergence d'innovations africaines compétitives.

Le Conseil exécutif de l'UA a été appelé à adopter officiellement "la Déclaration d'Alger de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up" tenue à Alger, lors de sa 44e session ordinaire prévue en février 2026 à Addis-Abeba, en vue de son entérinement par les instances exécutives de l'UA.

A cette occasion, les ministres africains ont exprimé leurs sincères "remerciements et leur reconnaissance" au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "pour son leadership éclairé et sa vision soutenant l'innovation, l'intégration économique et la jeunesse africaine". Ils lui ont exprimé leur profonde gratitude pour avoir réuni toutes les conditions nécessaires à la réussite de la conférence, saluant "ses contributions et initiatives en faveur des start-up et de l'innovation dans le cadre d'un partenariat intra-africain".

Ils ont également salué "tout particulièrement" l'initiative du président de la République visant à créer un fonds dédié au financement des start-up africaines, en tant que mécanisme continental à même de faciliter l'accès au capital, de structurer l'écosystème africain du capital-risque et de stimuler la croissance des start-up à impact positif dans le continent.

RA/APS

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 0557 47 75 21
0771 72 76 32
0666 85 58 70
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

L'ÉVÉNEMENT CULTUREL

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AU PROJET DU FILM SUR L'EMIR ABDELKADER ET À LA RELANCE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion consacrée au projet du film sur l'Emir Abdelkader, en particulier, et à la relance de l'industrie cinématographique en Algérie, en général.

La réunion s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du chargé de mission à la Présidence de la République pour le secteur du cinéma, Fayçal Metaoui, du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Boudjemaa, du directeur de la Fondation Emir Abdelkader, Salim Aggar, et du producteur et réalisateur Anouar Hadj Ismail.

RA/APS

L'HISTOIRE GLORIEUSE DE L'ALGÉRIE

UNE LIGNE ROUGE QUI N'ACCEPTE NI MARCHANDAGE NI DÉFORMATION

La mémoire nationale et l'Histoire glorieuse de l'Algérie constituent une ligne rouge qui n'accepte ni marchandage, ni la moindre tentative de dénigrement, de déformation ou de remise en cause, indique la revue El Djeïch, dans son numéro du mois de décembre, soulignant que leur défense est un devoir sacré et une responsabilité nationale.

Dans son "coup de projecteur" intitulé "Notre Histoire est plus noble que leurs affabulations", la revue affirme que "notre mémoire nationale et notre Histoire glorieuse, avec leurs symboles immortels et leurs étapes lumineuses constituent une ligne rouge qui ne saurait accepter aucun marchandage, ni la moindre tentative de dénigrement, de déformation ou de remise en cause.

Elles sont le rempart protecteur de la Patrie et leur défense est une question d'existence, un devoir sacré et une responsabilité nationale issue de la loyauté des générations futures envers les générations précédentes".

La publication relève que "préserver le plus précieux héritage laissé par nos illustres ancêtres et protéger le legs sacré qu'ils nous ont confié, exige de rester indéfectiblement lié à notre Histoire glorieuse et à notre mémoire authentique.

Elle est le cœur battant de notre Patrie, l'artère qui nourrit son présent et construit son avenir, la lumière qui guide les générations successives dans la construction d'un pays fort, sûr et prospère, en s'inspirant des valeurs nobles de fidélité, de loyauté, d'héroïsme et de sacrifice, qui ont façonné la grandeur de nos aïeux".

Or, déplore El Djeïch, "au moment même où nous avons le plus besoin de cet ancrage, certains pseudo-savants pédants surgissent de temps à autre, se croyant fallacieusement maîtres des secrets de l'Histoire et des contours de la géographie pour dénigrer notre passé glorieux et s'en prendre à nos symboles nationaux", ajoutant que "certains même, ignorant ce qui se trame contre notre pays, appellent cela liberté d'expression ou simple divergence d'opinion".

Elle rappelle, à ce propos, que "la divergence d'opinion peut être source de richesse, à condition qu'elle soit fondée et dictée par les intérêts suprêmes de notre chère Patrie, par nos principes indéfectibles, nos valeurs immuables, notre Histoire, notre mémoire, nos constantes et dans un cadre qui nous rassemble et qui ne nous divise en aucun cas. Car falsifier, dénigrer ou semer le doute sur notre mémoire, notre Histoire, notre identité, nos racines et nos symboles, en permanence, sous prétexte de liberté d'expression est une excuse pire que l'offense elle-même".

"Notre Histoire ne se résume pas à de simples contes narrés sur les places publiques en contrepartie de quelques pièces, ni des énigmes racontées par les grands-mères à leurs petits avant de dormir, ni même une marchandise négociée par des commerçants obsédés par le profit. Au contraire, notre Histoire est une succession d'événements rayonnants et ancrés qui ont façonné la grandeur éternelle de notre pays et sa fierté.

Elle ne doit faire l'objet de débat que par ceux qui en ont la compétence et ne peut être racontée au gré des humeurs, des caprices et des intentions malsaines de quiconque", poursuit la revue.

Le mensuel assure, également, qu'"il ne fait aucun doute que toutes ces tentatives vouées à l'échec sont tel un cheval boiteux monté par les haineux, les opportunistes et leurs acolytes dans leur quête de se frayer une place dans l'Histoire, après avoir été rejetés par l'Algérie résiliente et désavoués par son vaillant peuple", affirmant que leurs manigances et leurs desseins malsains "ne feront qu'accroître l'attachement de notre peuple à son Histoire, à sa mémoire nationale et au combat mené par des générations successives pour défendre sa liberté, sa terre et sa souveraineté".

"A travers toutes les étapes de sa lutte, l'unité et la cohésion ont été sa doctrine, protégeant notre tissu social et consolidant notre solidarité. Une cohésion qui demeure la ressource essentielle pour affronter les défis qui se dressent sur la voie de l'Algérie, une Algérie portée par l'espoir, l'optimisme et l'ambition.

Une Algérie fidèle à sa profondeur historique, géographique et culturelle authentique, source de son unité qui ne doit en aucun cas être ébranlée et la boussole qui guide sa marche victorieuse vers le développement, la prospérité et la victoire", conclut El Djeïch dans sa rubrique.

RA

DANS LE CADRE DE SA VISITE AU QATAR

BOUGHALI SE REND À LA CITÉ DE L'EDUCATION ET AU MUSÉE NATIONAL

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a visité, avec la délégation l'accompagnant, la Cité de l'Education et le Musée national de l'Etat du Qatar, et ce, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays, à l'invitation du président du Conseil de la Choura qatari, M. Hassan bin Abdullah Al-Ghanim, indique lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La délégation a été accueillie par M. Hamad bin Abdulaziz Al Kawari, ministre d'Etat avec rang de vice-Premier ministre et Président de la Bibliothèque nationale du Qatar, lequel "a salué les relations historiques profondément enracinées entre l'Algérie et le Qatar", tout en exprimant son souhait "de renforcer les liens de coopération commune entre les deux pays".

Lors de sa visite à la "Qatar Foundation", M. Boughali a écouté un exposé exhaustif sur cette institution, ses spécialités et les programmes d'enseignement adoptés.

Le président de l'APN s'est également rendu au Musée national du Qatar, où il a pu, avec la délégation l'accompagnant, prendre connaissance des diverses expositions au niveau de ses différentes galeries qui mettent en lumière les étapes historiques traversées par l'Etat du Qatar, lit-on dans le communiqué.

RA

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, M. YOUCEF BELMEHDI L'A RAPPELÉ HIER

L'ALGÉRIE A INSTAURÉ DES LOIS CLAIRES EN MATIÈRE DE GARANTIE DE LA LIBERTÉ DE PRATIQUE DU CULTE

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie avait instauré des lois claires en matière de garantie de la liberté de pratique du culte et la protection de tous les lieux de culte.

Dans son allocution à l'ouverture de la 4e édition de la conférence scientifique "Liberté religieuse... protection et garanties", intitulée "Liberté religieuse, acquis constitutionnel et mécanismes de mise en œuvre", M. Belmehdi a indiqué que l'Algérie "a instauré une Constitution et des lois claires pour la garantie de la liberté de pratique du culte, la protection de tous les lieux de culte et la préservation des droits, sans exclusive, ni distinction".

Pour le ministre, l'Algérie ne s'est pas contentée de légiférer dans ce domaine, mais a aussi procédé à l'application effective de cet engagement, en protégeant les lieux de culte et en réunissant les conditions de la pratique religieuse dans le cadre du respect des lois de l'Etat algérien, rappelant le rôle de la Commission nationale des cultes pour les non-musulmans qui est le cadre officiel garantissant la coordination et la concertation pour protéger la liberté religieuse.

Et d'ajouter: "En Algérie, de par notre position dans le monde islamique et à travers notre expérience historique profonde dans la coexistence entre les religions et les cultures, nous avons la conviction que le dialogue est la seule voie pour bâtir un monde où règnent la sécurité et la stabilité et que les valeurs humaines communes sont capables de démolir les murs de la haine et de construire les passerelles de l'entente et de l'amour entre les êtres humains".

Il a, en outre, affirmé que "l'Algérie n'a pas dévié de ce principe, car elle était, à travers son histoire, la terre des libertés, de la diversité culturelle et religieuse et le carrefour des civilisations, des cultures et des croyances, avec ses positions éternelles inscrites dans l'histoire".

Il a, également, évoqué la visite importante effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Etat de la Cité du Vatican et l'accueil que lui a réservé sa sainteté le pape du Vatican Léon XIV, illustrant ainsi "le principe de la liberté religieuse dans son image la plus noble, et démontrant que l'Algérie n'est pas un pays qui prône les valeurs uniquement sur le plan théorique, mais les applique dans ses relations diplomatiques et sa vision internationale".

M. Belmehdi a affirmé que son secteur œuvre, conformément aux orientations du président de la République, à "l'ancrage de cette approche humaine raffinée et à la diffusion des valeurs de paix, de tolérance, de concorde entre les citoyens musulmans et non musulmans, et de respect de l'autre, afin de renforcer la conscience religieuse modérée, rejetant l'extrémisme, la violence et la criminalité, et pour que notre pays demeure un modèle de coexistence et de sécurité spirituelle".

De son côté, l'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco a souligné le respect par l'Algérie du principe de la liberté de pratique du culte et des croyances, affirmant: "Nous percevons et vivons ce respect quotidiennement".

Cette conférence, à laquelle ont pris part des ambassadeurs et des représentants de missions diplomatiques accréditées en Algérie, a été ponctuée par l'organisation de deux séances scientifiques sur "la liberté religieuse dans la Constitution et le référent national" et "les mécanismes de mise en œuvre de la liberté religieuse dans la réalité socio-institutionnelle".

RA

DIALOGUE INSTITUTIONNEL AUTOUR DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES ET MINIERS

MOHAMED ARKAB RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DE SIDI BEL ABBÈS

Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu lundi à Alger une délégation de parlementaires des deux chambres représentant la wilaya de Sidi Bel Abbès. Selon le communiqué diffusé par son département, cette réunion a été consacrée à l'examen de plusieurs préoccupations touchant aux secteurs énergétique et minier dans cette région.

Par Dahmane Abderrahmane

Organisée au siège du ministère, la rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, ainsi que de plusieurs responsables du secteur. Elle s'inscrit dans la série de consultations régulières menées avec les élus des deux assemblées. Au cours de cette séance, M. Arkab a écouté les interventions des représentants parlementaires portant sur les initiatives d'investissement liées aux hydrocarbures et aux ressources minières dans la wilaya. Les discussions entre le ministre, le sénateur Hamidi Mengour, et les députés Azzi Bentabet, Miloud Khelifa et Kamel Benchiha ont principalement porté sur les projets d'extraction et de valorisation dans le domaine minier, en particulier celui du marbre, ainsi que sur les moyens de stimuler l'implication d'entreprises privées dans ce segment d'activité.

La question de l'approvisionnement en eau a également été abordée, notamment à travers les projets de dessalement de l'eau de mer. Les participants ont par ailleurs examiné la nécessité de renforcer le maillage des stations-services et des points de distribution de produits pétroliers dans la wilaya, et discuté de l'éventualité d'intégrer des stations mobiles multiservices de Naftal, en particulier dans les zones du sud du territoire.

Les échanges ont aussi porté sur les actions sociales menées par les entreprises du secteur ainsi que sur leur soutien financier aux clubs sportifs locaux.

En conclusion, M. Arkab a apporté des éclaircissements sur l'ensemble des questions soulevées et a réaffirmé l'engagement du ministère et des entreprises qui en relèvent à répondre aux attentes légitimes des citoyens. Il a souligné que ces efforts visent à améliorer le cadre de vie, favoriser la création de richesse et d'emplois, et renforcer la qualité des services publics à l'échelle nationale, précise le communiqué.

D.A

CONFÉRENCES DES STARTUPS

PLUSIEURS ACCORDS COOPÉRATION SIGNÉS ENTRE PLUSIEURS JEUNES ENTREPRISES

Lors de la quatrième édition de la Conférence africaine des startups, organisée lundi dans la capitale, un ensemble d'accords de coopération a été conclu entre plusieurs jeunes entreprises innovantes et divers acteurs économiques. Ces partenariats couvrent un large éventail de domaines, allant de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle à l'économie bleue, en passant par le numérique et les technologies immersives.

La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Économie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Noureddine Ouadah, accompagné du directeur général de l'accélérateur public « Algérie Venture », Ilyes Abdoune.

Dans le champ des technologies avancées, HB Tronics, un centre de formation dédié aux technologies automobiles, a signé un protocole d'entente avec une startup du Zimbabwe afin de développer des logiciels 3D et des simulateurs immersifs. Pour sa part, AI Grid, spécialisée dans les solutions d'intelligence artificielle, a conclu un accord avec Etihad Groupe, qui accompagne les jeunes entreprises, afin de devenir son fournisseur principal d'infrastructures et de plateformes dédiées à l'IA. En ce qui concerne l'économie bleue, Merteec a établi un partenariat avec Time Smart Energy, entreprise active dans les systèmes solaires, pour intégrer des technologies d'énergies renouvelables aux navires de pêche et de plaisance. Marine Arc, autre startup aquatech, a également signé un accord avec Time Smart Energy dans le même objectif.

Sea Garden, spécialisée dans les technologies liées à l'aquaculture, a joint ses efforts à ceux du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture afin de mettre en place des unités d'élevage expérimentales avant de passer à une production intensifiée. Marlinova, une jeune entreprise algérienne experte en véhicules sous-marins téléopérés, a quant à elle conclu un accord avec Marine Arc pour l'utilisation de ces équipements dans les opérations de maintenance navale.

Sur le volet de la numérisation de l'investissement, HR Technology, active dans la création d'applications, de sites web et de systèmes d'information géographique, a signé un accord avec CAPA pour concevoir des cartes interactives destinées à faciliter l'investissement. De son côté, Mahall Green a scellé un partenariat de recherche avec le CNRDPA.

Candy Tech a officialisé une coopération à long terme avec une entreprise tchadienne pour l'exportation de franchises personnalisées. Elle a également conclu un accord avec le Fonds algérien des startups, qui devient un nouvel investisseur, celui-ci finalisant par ailleurs un partenariat avec AI Grid. L'incubateur El Djazaïria, spécialisé dans l'intelligence artificielle, ainsi qu'Etihad Groupe, ont signé à leur tour des accords avec AI Grid, renforçant son rôle de fournisseur privilégié de solutions et d'infrastructures IA.

Enfin, dans le domaine logistique, Yalidine, spécialisée dans la gestion des livraisons et des stocks, a signé deux protocoles d'entente : l'un avec Salvacom pour améliorer la sécurité numérique de ses services, et l'autre avec Digital Group pour développer des solutions avancées de cybersécurité.

D.A

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MINE DE GARA DJEBILET

CONCLUSION D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE SONAREM TOSYALI ALGÉRIE

Le PDG du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a reçu, lundi à Alger, le vice-président de Tosyali Algérie, Alp Topcuoglu, dans le cadre de la concrétisation d'un partenariat stratégique majeur entre le groupe Sonarem, à travers sa filiale FERAAL (Société nationale du fer et de l'acier) et Tosyali Algérie pour le développement de la mine de Gara Djebilet, indique un communiqué du groupe.

A travers ce partenariat ambitieux, les deux parties ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une vision commune traduisant la confiance mutuelle et les aspirations d'avenir, faisant de la mine de Gara Djebilet un pôle minier et industriel stratégique aux niveaux régional et international, précise le communiqué.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des cadres des deux parties, a constitué une étape importante pour réitérer la solidité des relations de coopération et de partenariat, ainsi que la volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux stratégiques avancés, notamment dans les domaines des mines et des industries manufacturières, ajoute le communiqué.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du projet de la société mixte spécialisée dans le traitement du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet. ajoute le communiqué, soulignant la tenue de l'Assemblée générale constitutive de cette société visant à produire du concentré de fer avec une capacité de production initiale de 4 millions de tonnes par an, en utilisant les technologies les plus modernes de traitement du phosphore.

Ce projet constitue "la pierre angulaire de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières, de consolidation de la souveraineté industrielle, du renforcement de l'intégration industrielle et du transfert de technologie, outre la création d'une réelle valeur ajoutée ainsi que le soutien de l'économie nationale à travers des partenariats fondés sur l'efficacité et la durabilité", conclut le communiqué.

RE

MOURAD ADJAL L'A AFFIRMÉ À KHENCHELA

L'ALGÉRIE A ACQUIS DE "HAUTES COMPÉTENCES" EN MATIÈRE DE RÉALISATION DE CENTRALES ÉLECTRIQUES

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé, lundi à Khenchela, que l'Algérie a acquis de "hautes compétences" en matière de réalisation de centrales électriques, lui ouvrant ainsi la voie aux marchés africains. En visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Khenchela, le ministre a précisé, lors d'une visite de la centrale électrique de la commune de Remila, que l'Algérie, "à travers le groupe Sonelgaz, a acquis l'expérience et les qualifications nécessaires qui qualifient ses cadres et ses travailleurs à réaliser des centrales électriques dans des pays d'Afrique".

Il a ajouté que la réalisation de la centrale électrique de la wilaya de Khenchela est, en grande partie, l'œuvre de mains algériennes qualifiées, soulignant que "24 entreprises algériennes, sur 27 sur le terrain, ont participé à la construction de cette centrale qui permet à la wilaya de réaliser un excédent dans la production d'électricité".

M. Adjal a félicité les habitants de la wilaya de Khenchela qui ont bénéficié d'une centrale de production d'énergie électrique à cycle combiné, d'une capacité de production de 1.266 mégawatts qu'il a considérée comme "l'une des plus importantes réalisations au niveau national, s'agissant de la troisième en Algérie en termes de capacité de production, parmi les 9 centrales réalisées jusqu'à présent."

Après avoir écouté un exposé d'évaluation de la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya de Khenchela, en présence des autorités locales et des élus locaux, le ministre a salué les efforts déployés dans le domaine du raccordement de foyers, de zones d'activités et d'exploitations agricoles aux réseaux électrique et gazier, appelant, à cette occasion, à davantage d'efforts pour accroître les taux de raccordement.

M. Adjal a également a indiqué que le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la wilaya de Khenchela, a été "réalisé à 100 % pour ce qui est du secteur de l'énergie", ce qui permet, a-t-il dit, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de renforcer les infrastructures à travers les différentes daïras et communes. Il a rappelé que dans la wilaya de Khenchela, "plus de 5.500 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau de distribution de l'électricité, en attendant de raccorder des centaines d'autres exploitations à cette source d'énergie durant l'année 2026". Le ministre a instruit les responsables concernés de son secteur à l'effet de travailler en coordination avec les autorités locales et les institutions concernées pour prendre les mesures appropriées, destinées à améliorer la performance des services relevant du secteur, garantissant ainsi un meilleur niveau de service public et au renforcement du processus de développement local.

RE

ACTUALITÉS RÉGIONALES

ALGER

MOHAMED TAREK BELARIBI INSPECTE LE CHANTIER « AADL » DE SIDI ABDELLAH

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, s'est rendu sur le chantier du projet « AADL » de Sidi Abdellah dimanche dernier afin d'évaluer l'avancement des 10 507 logements prévus.

Par Ikram Haou

Au cours de cette visite, le ministre a inspecté l'état des travaux sur le terrain. Il a exigé des responsables de l'Établissement public de la ville nouvelle de Sidi Abdellah (EPIC VNSA) l'établissement d'un calendrier et d'un programme précis pour garantir l'achèvement des voies de circulation principales et secondaires dans les délais impartis.

Une réunion technique s'est tenue en présence du directeur général de l'AADL et des différents maîtres d'œuvre du projet. Le ministre a vérifié le respect des échéances convenues et a examiné les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre. Le directeur de l'EPIC VNSA a, pour sa part, présenté un exposé détaillé sur les aménagements extérieurs, les réseaux routiers, l'état des infrastructures publiques ainsi que la situation financière des entreprises concernées. Il a rappelé les caractéristiques de ce projet situé dans la commune de Rahmania (Alger), qui se compose de 261 bâtiments (dont 229 de 9 étages et 32 de 15 étages), de 6 écoles primaires, 3 collèges, 2 lycées, 2 centres commerciaux et d'un siège de la Sécurité nationale.

Le chantier est réparti en cinq sites, chacun confié à une entreprise distincte :

Site 1 : 2 500 logements (DEK-IN-SEN)
Site 2 : 2 500 logements (ETTPTS)
Site 3 : 2 500 logements (ASLAN)
Site 4 : 2 500 logements (CSCEC)
Site 5 : 507 logements (COSIDER)

Ce contrôle intervient dans un contexte budgétaire particulier. Le secteur ministériel dispose en effet, dans le cadre de la loi de finances 2026, d'autorisations d'engagement s'élevant à 614,57 milliards de dinars et de crédits de paiement de 859,30 milliards de dinars. Ces fonds sont répartis entre cinq grands projets, dont l'achèvement du programme d'aménagement des villes nouvelles.

I.H

ORAN

LE FONDS DE GARANTIE, UN LEVIER MAJEUR POUR LE FINANCEMENT DES PME

Par Ali Boudefel

Pour faciliter l'accès au crédit bancaire, le Fonds de garantie des crédits destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) continue de jouer pleinement son rôle d'appui stratégique à l'entreprenariat. Depuis son lancement début 2025 à Oran, cet organisme public a accompagné pas moins de 4 500 projets, mobilisant un investissement global de 380 milliards de dinars.

Le montant des garanties accordées aux créateurs d'entreprise s'élève à 60 milliards de dinars, démontrant l'efficacité de cet outil pour stimuler l'activité économique locale. Selon les données disponibles, ces initiatives promettent la création de plus de 122 000 emplois. En réduisant les risques pour les banques et en sécurisant les financements, le fonds constitue un soutien déterminant pour les jeunes entrepreneurs, en particulier ceux qui réalisent leur premier projet.

Cette politique de soutien financier s'inscrit dans une stratégie publique plus vaste visant à encourager l'investissement, l'innovation et la création d'entreprise. L'État multiplie les instruments pour transformer les idées en projets concrets, notamment dans le secteur des start-up, considéré comme un pilier de la nouvelle économie. Au-delà des mécanismes de financement, les autorités développent également l'offre de formation professionnelle dans de nombreuses spécialités, afin de renforcer les compétences et de disposer d'un vivier de talents qualifiés.

Dans cette dynamique, les différents acteurs de l'accompagnement travaillent désormais en coordination avec les porteurs de projets. Les institutions financières prennent l'initiative de se rapprocher des jeunes créateurs pour les guider et leur faciliter l'accès aux divers programmes de soutien. Le dispositif « Nasda », consacré au financement des projets à haute valeur ajoutée, illustre cette nouvelle approche. Lors de l'Olympiade des métiers 2025, qui a rassemblé 44 spécialités réparties en six grands domaines, l'agence « Nasda » a annoncé qu'elle financerait immédiatement les projets des lauréats. Cette mesure, saluée comme un signal fort en direction des jeunes talents, confirme la volonté de l'État d'investir dans l'excellence professionnelle et la valorisation des compétences locales.

Cette orientation reflète un choix stratégique : promouvoir une production nationale aux standards internationaux, renforcer l'autonomie économique et réduire progressivement la dépendance aux importations. La mobilisation accrue des dispositifs d'aide, combinée au dynamisme entrepreneurial observé dans des régions comme Oran, ouvre la voie à une nouvelle phase de développement pour les PME et les start-up algériennes.

A.B

BATNA

L'HÔPITAL D'AIN TOUTA RENFORCE SON SERVICE D'URGENCES

Le service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement public hospitalier d'Ain Touta (wilaya de Batna) a été officiellement rouvert dimanche après-midi, après des travaux de restauration et de réhabilitation.

La cérémonie s'est tenue en présence du wali, Riadh Benahmed. Le directeur de l'établissement, Noureddine Nefissi, a indiqué que cette opération avait permis d'agrandir le service et d'augmenter sa capacité d'accueil. Celle-ci passe désormais de 9 à 23 lits, dont 10 sont désormais dédiés aux soins de réanimation post-opératoire, contre un seul auparavant.

Durant la période des travaux, l'activité des urgences avait été provisoirement transférée vers la maternité de la ville.

Cette modernisation s'est accompagnée de l'acquisition d'équipements de haute technologie, destinés à offrir des soins de qualité aux patients et à la population de cette commune, qui dépasse les 100 000 habitants. L'établissement, qui organise chaque année des journées chirurgicales dans diverses spécialités – notamment pour les malformations congénitales chez l'enfant –, a également été retenu par le ministère de la Santé comme l'un des 14 hôpitaux modèles au niveau national en matière de numérisation. Ce projet inclut notamment la généralisation du dossier médical électronique.

A.B

EL TARF

LA WILAYA RENFORCE SON APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Dans le cadre d'un programme d'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP), la direction des ressources en eau d'El Tarf a annoncé, ce lundi, le lancement imminent de travaux pour huit nouveaux forages. Ceux-ci seront implantés dans sept communes de la wilaya.

Selon Hicham Rekab, chef du service de l'AEP, ces ouvrages, d'un coût global de 200 millions de dinars, concerneront les localités d'El Tarf, Boutheldja, Berrihane, Besbes, Dréan, Asfour et Chbaïta-Mokhtar. Dès la fin des opérations de fonçage, ils seront équipés de l'ensemble des dispositifs nécessaires à leur mise en service – pompes, réservoirs de contrôle et groupes électrogènes – avec pour objectif une entrée en activité « avant l'été 2026 ».

Cette annonce s'inscrit dans un effort plus large pour la saison en cours. La wilaya a en effet programmé la réalisation de onze forages supplémentaires, dont cinq deviendront opérationnels immédiatement après leur raccordement au réseau électrique. Le plan d'action inclut également le renouvellement des réseaux de distribution dans les communes d'Echatt, Asfour et Cheffia, la construction de huit réservoirs (à Cheffia, Chihani, Berrihane, Ain Kerma, Echatt et El Kala), ainsi que la réhabilitation de cinq stations de pompage situées à Bouhadjar, Ain Kerma et Oued Zitoun.

S.S

MASCARA

LANCEMENT D'UN NOUVEAU PÔLE URBAIN DANS LE CADRE DE L'AADL 3

La première pierre d'un projet de 2 400 logements en location-vente a été posée dimanche soir à Mascara, sous la supervision du directeur général de l'AADL, Riad Guemdani. Ce chantier, qui s'inscrit dans le programme « AADL 3 », sera implanté au pôle urbain « Hamama », sur le territoire de la commune de Tizi. Selon les responsables locaux de l'agence, les travaux devraient s'étendre sur une période de 18 à 24 mois.

S'exprimant en marge de la cérémonie, en présence du wali Fouad Aïssi, M. Guemdani a indiqué que l'emplacement choisi offrait une superficie suffisante pour accueillir un grand nombre de ces logements, ainsi que les équipements publics nécessaires. Il a précisé que le nombre total de logements en location-vente attribués dans le cadre de l'AADL 3 atteignait désormais 16 450 unités, réparties entre les wilayas de Constantine, Ouargla, Saïda, Médéa, Tébessa et Mascara.

Le directeur général a également évoqué les « grands progrès » réalisés par l'agence en matière de numérisation. Une plateforme dédiée permet désormais de gérer les dossiers de plus de 1,44 million de souscripteurs à l'échelle nationale. Parmi eux, plus de 1,32 million ont activé leur compte et près de 1,28 million ont téléchargé leur dossier via cet outil.

Enfin, M. Guemdani a assuré que des mesures anticipatives avaient été prises pour préparer le déploiement du programme AADL 3, soulignant que le ministre Mohamed Tarek Belaribi veillait personnellement à sa concrétisation.

S.S

ECONOMIE MONDIALE

TRANSPORT AÉRIEN

UN SECTEUR EN TRÈS FORTE EXPANSION

Le transport aérien africain s'apprête à connaître une expansion sans précédent. Selon le rapport Commercial Market Outlook (CMO) 2025 de Boeing, la flotte commerciale du continent devrait atteindre 1 680 appareils à l'horizon 2044, soit plus du double de sa taille actuelle.

Par Rihab Taleb

Cette dynamique est portée par plusieurs facteurs : une population jeune en forte croissance, une classe moyenne avide de mobilité et une urbanisation rapide qui stimule la demande en voyages. Pour y répondre, Boeing prévoit la livraison de 1 205 nouveaux avions au cours des vingt prochaines années. La majorité sera composée d'appareils à monocouloir (1 150 unités), auxquels s'ajouteront 90 avions régionaux, 10 avions-cargos et 365 avions long-courriers destinés aux liaisons intercontinentales. Les compagnies low-cost africaines jouent un rôle crucial dans ce développement, en renforçant les liaisons intra-africaines et les connexions vers l'Europe et le Moyen-Orient. La croissance ne se limite pas aux avions : Boeing estime que la demande en services aéronautiques (maintenance, pièces de rechange, solutions numériques, formation, etc.) atteindra 130 milliards de dollars d'ici 2044.

Parallèlement, le continent devra former 74 000 nouveaux professionnels – pilotes, techniciens de maintenance et agents de bord – ce qui souligne l'urgence d'investir dans des infrastructures éducatives adaptées.

L'impact de l'aviation dépasse largement le secteur aérien. Elle agit comme un catalyseur pour le tourisme, le commerce et les investissements, tout en consolidant les corridors logistiques et en générant des milliers d'emplois indirects dans l'hôtellerie, l'industrie et les services. À mesure que les transporteurs étendent leurs réseaux, l'écosystème aérien africain devient un levier stratégique pour l'intégration économique et sociale du continent. L'Afrique se trouve ainsi face à une transformation majeure. Les perspectives sont prometteuses, mais les défis sont nombreux : modernisation des infrastructures aéroportuaires, formation de dizaines de milliers de professionnels et adoption de solutions durables pour limiter l'impact environnemental.

Si ces conditions sont réunies, le ciel africain pourrait effectivement devenir l'un des plus dynamiques au monde d'ici 2044.

R.T

VIGILANCE FACE AUX SIGNAUX MONÉTAIRES

LES PLACES FINANCIÈRES ASIATIQUES DANS L'ATTENTE DE LA FED

Les Bourses asiatiques ont débuté la semaine du 9 décembre avec une certaine retenue, dans un climat d'attente avant la prochaine décision de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les investisseurs, tout en anticipant une nouvelle baisse des taux cette semaine, sont surtout à l'affût d'indications sur la trajectoire monétaire des mois à venir. Les performances étaient mitigées dans la matinée. À Tokyo, le Nikkei affichait une stabilité presque parfaite (+0,05 %), tandis que le Topix enregistrait une légère hausse de 0,49 %. La Bourse de Séoul progressait de 0,22 % et celle de Taipei de 0,84 %. En revanche, Sydney reculait de 0,29 % et Hong Kong accusait une baisse plus marquée de 0,88 %. L'actualité japonaise pesait sur les perspectives. Les dernières données révèlent que la contraction du PIB au troisième trimestre a été plus forte que prévu, à -0,6 % en glissement trimestriel, contre une estimation initiale de -0,4 %. Malgré cette nouvelle décevante, le yen a légèrement gagné du terrain face au dollar, s'échangeant à 155,08 vers 03h45 GMT. Sur les marchés, les valeurs liées à la défense ont connu une embellie, soutenues par des déclarations américaines encourageant les alliés à porter leur budget militaire à 5 % de leur PIB. Parallèlement, les cours du pétrole affichaient une légère progression. Le baril de WTI se négociait à 60,22 dollars (+0,23 %) et celui de Brent à 63,88 dollars (+0,2 %), reflétant une attente générale avant les annonces déterminantes des grandes banques centrales.

N.B

SOULAGEMENT ÉNERGÉTIQUE POUR LES SÉNÉGALAIS

L'ETAT BAISSE LES PRIX DU CARBURANT ET DE L'ÉLECTRICITÉ

Par Nawal Bordji

Depuis le samedi 6 décembre 2025, les Sénégalais bénéficient d'une baisse des prix à la pompe. La Commission de régulation du secteur de l'Énergie (CRSE) a fixé le nouveau tarif du supercarburant à 920 francs CFA le litre, contre 990 auparavant, et celui du gasoil à 680 francs CFA, en lieu et place de 755 francs. Cette diminution de 70 francs par litre concrétise l'engagement pris par le gouvernement. Vendredi dernier devant l'Assemblée nationale, le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Mines avait annoncé une décision imminente, visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens dans un contexte d'inflation et de fortes préoccupations sur le secteur énergétique.

Parallèlement, et comme promis il y a un mois par le Premier ministre Ousmane Sonko, une baisse du tarif de l'électricité entre également en vigueur. Le ministre Birame Souleye Diop a confirmé la mise en application d'un nouveau barème. Pour la majorité des foyers, le prix du kilowattheure passe ainsi de 91,17 à 82 francs CFA. Cette mesure sociale concerne plus de 1,1 million de clients résidentiels, soit environ 85 % des consommateurs domestiques.

Les petits professionnels ne sont pas oubliés. Les artisans tels que les couturiers, menuisiers ou mécaniciens, dont la consommation mensuelle n'excède pas 50 kWh, bénéficieront également d'une réduction de 10 %. Leur tarif sera abaissé de 163,81 à 147,43 francs CFA le kWh, une économie qui touchera près de 519 000 abonnés professionnels en basse tension. Ces allégements tarifaires interviennent alors que le Sénégal commence à exploiter ses ressources énergétiques.

En novembre, le pays a expédié sur le marché international près de 3 millions de barils de pétrole brut, tirant parti de ses récentes découvertes. Dans le même temps, deux cargaisons de gaz naturel liquéfié provenant du projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA) ont été exportées, représentant un volume de 0,33 million de mètres cubes.

Ces premières ventes d'hydrocarbures ouvrent une nouvelle ère pour l'économie sénégalaise et contribuent à créer les conditions financières permettant ces baisses de prix attendues par la population.

N.B

ENERGIE SOLAIRE

LE NOUVEAU MOTEUR DE L'EMPLOI EN AFRIQUE

Le solaire photovoltaïque, déjà essentiel pour l'accès à une électricité fiable et peu coûteuse, émerge désormais clairement comme une source significative de création d'emplois sur le continent africain. Un rapport récent de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) vient confirmer cette tendance prometteuse.

Publié le 5 novembre 2025, le « World Energy Employment 2025 » révèle qu'en 2024, l'Afrique, bien que ne représentant encore que 3 % de la main-d'œuvre mondiale du solaire photovoltaïque (PV), a enregistré la croissance la plus rapide de la planète dans ce secteur, avec une hausse annuelle spectaculaire de 23 %.

Cette forte expansion, particulièrement notable en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Centre, est tirée par deux moteurs principaux. D'un côté, le développement de grands projets solaires d'utilité publique crée des besoins en main-d'œuvre. De l'autre, l'essor rapide du solaire hors réseau, via les kits domestiques et les solutions de paiement à l'usage (« pay-as-you-go »), génère une multitude d'emplois locaux dans l'installation, la vente et la logistique.

À l'échelle mondiale, le solaire PV se positionne comme le premier employeur du secteur électrique, avec 5 millions de travailleurs en 2024. La Chine en concentre 60 %, tandis que l'Europe, l'Inde et la région Asie-Pacifique (hors Chine) se partagent chacun environ 10 % de ces emplois. Les États-Unis affichent une croissance supérieure à la moyenne des économies avancées, stimulée par des incitations fiscales.

Le rapport souligne un point important : l'activité la plus riche en emplois est le solaire décentralisé (toitures, petites installations). Bien qu'il ne représente que 43 % de la capacité installée mondiale, il génère près des deux tiers des postes, en raison du travail manuel important, de la nécessité d'une conception sur mesure et des services commerciaux associés.

Plus largement, le secteur de l'énergie dans son ensemble employait 76 millions de personnes en 2024 dans le monde, soit un emploi sur cinquante. Sa croissance annuelle (2,2 %) est près de deux fois supérieure à celle de l'économie mondiale. Pour la première fois, le segment électrique (production, réseaux, stockage) est devenu le premier employeur du secteur, avec 22,6 millions de postes, dépassant ainsi celui des combustibles fossiles.

Les perspectives pour l'Afrique sont encourageantes. Alors que l'emploi dans l'électricité devrait continuer à croître partout dans le monde avec le développement des énergies propres, le continent est bien placé pour capter une part significative de cette dynamique, à condition d'accélérer le rythme de déploiement de ses projets, notamment dans le domaine du solaire.

N.B

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

ENGAGEMENT RENOUVELÉ DE L'ONU ENVERS LA SYRIE

ACCOMPAGNER UNE TRANSITION PORTÉE PAR SON PEUPLE

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé depuis New York la détermination totale de l'organisation à accompagner la Syrie sur la voie d'un changement réussi, tout en exhortant les États du monde à soutenir sans ambiguïté un processus de transition élaboré et dirigé par les Syriens eux-mêmes.

Par Karim-Akli Daoudi

Dans un message publié dimanche soir sur le portail des Nations unies, il a rappelé que l'étape qui s'ouvre pour la Syrie dépasse largement la simple réorganisation de ses institutions politiques. Selon lui, il s'agit d'un moment crucial pour retisser des liens sociaux abîmés, dépasser des fractures profondes et reconstruire un pays capable d'offrir à tous ses habitants — quels que soient leurs origines, leurs croyances, leur genre ou leurs opinions — des conditions de vie sûres, fondées sur l'égalité et la dignité.

Antonio Guterres a répété que l'ONU resterait pleinement mobilisée aux côtés du peuple syrien pour mener à bien cette transformation, précisant que, malgré l'ampleur des obstacles, rien n'était impossible à surmonter.

Il a ainsi invité la communauté internationale à appuyer de manière résolue un processus placé sous responsabilité syrienne, en respectant la souveraineté du pays, en levant les freins entravant la reconstruction, en contribuant aux efforts humanitaires, en favorisant la relance économique et en veillant à ce que les résultats de la transition se traduisent concrètement dans la vie quotidienne des citoyens.

À l'occasion du premier anniversaire de cette phase de transition, il a conclu en soulignant que la communauté internationale demeurait unie dans la volonté de consolider les bases d'une paix durable et d'un avenir prospère, tout en réaffirmant son attachement à une Syrie libre, indépendante, unifiée et ouverte à tous.

KAD

GHAZA

LE BILAN S'ALOURDIT À 70.365 MARTYRS ET 171.058 BLESSÉS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70 365 martyrs et 171 058 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux de Ghaza ont reçu les corps de cinq martyrs ainsi que onze blessés, précisent les mêmes sources, tout en soulignant que de nombreuses victimes restent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre dernier, 376 Palestiniens ont été tués et 981 autres blessés. Par ailleurs, les équipes de secours ont pu récupérer les corps de 626 martyrs dans plusieurs zones de la bande de Ghaza.

R.I.

UNE AUTRE VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL

RAID DES FORCES SIONISTES CONTRE LE SIÈGE DE L'UNRWA À EL QODS-EST

Selon l'agence de presse Wafa, les forces d'occupation ont mené lundi une opération éclair contre le siège de l'UNRWA, situé dans le quartier de Sheikh Jarrah, à El Qods-Est. D'après le gouvernorat de la ville, un important dispositif militaire a pénétré dans les locaux dès l'aube, interpellant les agents de sécurité et saisissant leurs téléphones. Cette intervention a immédiatement entraîné l'interruption totale des communications, rendant impossible toute information sur ce qui se déroulait à l'intérieur. En parallèle, l'ensemble du secteur a été isolé et toutes les installations ont été minutieusement inspectées. Dans une déclaration officielle, le gouvernorat a dénoncé cette opération, la qualifiant de transgression grave du droit international et d'atteinte directe à l'intégrité des institutions des Nations unies. Il rappelle également que cette action contrevient à la Charte de l'ONU et aux engagements qui en découlent, notamment la résolution 2730 du Conseil de sécurité, adoptée le 24 mai 2024, qui impose aux États de protéger les structures onusiennes ainsi que le personnel humanitaire, obligation qui inclut sans ambiguïté l'UNRWA.

La même source relie ce raid à une succession d'agressions menées par des colons et responsables de l'occupation depuis l'application, le 30 janvier, de la décision interdisant à l'UNRWA de poursuivre ses activités à El Qods-Est. Cette mesure avait déjà entraîné le départ du personnel international, leurs autorisations n'ayant pas été renouvelées par les autorités d'occupation. Aucun employé local n'était présent au moment de l'intervention.

Le gouvernorat réaffirme qu'El Qods-Est demeure un territoire occupé selon le droit international et que son annexion n'a aucune reconnaissance légale. Il juge que s'en prendre à une agence des Nations unies chargée d'assister les réfugiés palestiniens constitue une attaque directe contre le système juridique international et un défi ouvert à la récente décision de l'Assemblée générale, qui a largement renouvelé le mandat de l'UNRWA.

Il rappelle enfin son adhésion à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, qui affirme que l'occupation ne dispose d'aucune souveraineté sur les territoires palestiniens, y compris El Qods-Est, lesquels relèvent pleinement du champ d'action de l'UNRWA. Le gouvernorat exhorte les États du monde à soutenir clairement la position palestinienne et à condamner les mesures prises par l'occupation, accusées de renforcer encore davantage le système oppressif imposé aux Palestiniens. Il conclut par un appel urgent à une action internationale pour que les responsables de ces violations soient tenus pour comptables de leurs actes et répondent des atteintes infligées au peuple palestinien et à ses institutions.

KAD

CONFLIT THAÏLANDE-CAMBODGE

LA THAÏLANDE FAIT ÉTAT D'UN SOLDAT TUÉ ET QUATRE BLESSÉS LORS D'AFFRONTEMENTS À LA FRONTIÈRE AVEC LE CAMBODGE

Un soldat thaïlandais a été tué et quatre autres ont été blessés lors d'affrontements à la frontière avec le Cambodge, a annoncé lundi l'armée thaïlandaise, les deux parties se rejetant la responsabilité des combats.

Des forces cambodgiennes ont attaqué l'armée thaïlandaise dans la province d'Ubon Ratchathani, "tuant un soldat et en bénissant quatre", a déclaré le porte-parole de l'armée thaïlandaise, Winthai Suvaree, dans un communiqué.

De son côté, le ministère cambodgien de la Défense a déclaré que les forces thaïlandaises avaient lancé une attaque dans les provinces frontalières de Preah Vihear et d'Oddar Meanchey tôt lundi matin, assurant que le Cambodge n'avait pas riposté.

La Thaïlande utilise des avions pour "frapper des cibles militaires" et "mettre fin aux tirs de soutien cambodgiens", a indiqué l'armée thaïlandaise.

Les autorités d'une province cambodgienne d'Oddar Meanchey ont fait savoir que des coups de feu avaient été signalés aux alentours des temples centenaires de Tamone Thom et de Ta Krabei, et que des villageois fuyaient "pour se mettre à l'abri".

L'armée thaïlandaise a affirmé quant à elle qu'environ 35.000 personnes avaient été évacuées des zones frontales avec le Cambodge dans la nuit.

Les deux pays voisins d'Asie du Sud-Est ont un différend ancien portant sur le tracé de certaines parties de leur frontière, longue de 800 kilomètres. Les zones disputées abritent plusieurs temples.

En juillet, cinq jours d'hostilités entre la Thaïlande et le Cambodge avaient fait 43 morts et provoqué l'évacuation d'environ 300.000 personnes, avant qu'un plan de paix cosigné fin octobre par le président américain Donald Trump n'apaise les tensions.

L'accord prévoyait notamment la libération de 18 prisonniers cambodgiens détenus en Thaïlande depuis plusieurs mois. Les deux parties avaient également accepté de retirer les armes lourdes et de déminer les zones frontales.

La Thaïlande avait suspendu en novembre la mise en œuvre de l'accord, en affirmant qu'une explosion d'une mine terrestre récemment posée avait quatre blessés de ses soldats.

RI

INONDATIONS EN INDONÉSIE

LE BILAN MONTE À 950 MORTS ET 5.000 BLESSÉS

Le bilan des inondations et des glissements de terrain qui ont frappé l'île indonésienne de Sumatra s'est alourdi, passant à 950 morts et 5.000 blessés, a annoncé lundi l'Agence indonésienne de gestion des catastrophes (BNPB).

La catastrophe qui a touché trois provinces de Sumatra, détruisant de nombreuses habitations, voies de communication et infrastructures publiques, laisse également 274 personnes encore disparues, a précisé l'agence.

Au total, plus de 1.800 personnes ont péri en Indonésie, au Sri Lanka, en Malaisie, en Thaïlande et au Vietnam à la suite d'une série de tempêtes tropicales et de pluies de mousson qui ont provoqué des glissements de terrain et des crues soudaines.

Le coût de la reconstruction dans les trois provinces de Sumatra pourrait atteindre 51,82 billions de roupies (3,1 milliards de dollars), a indiqué dimanche soir Suharyanto, chef de l'agence BNPB, qui comme beaucoup d'Indonésiens ne porte qu'un seul nom.

La province d'Aceh, à l'extrémité occidentale de Sumatra, déjà endeuillée par le tsunami meurtrier de 2004, est la région la plus touchée, avec 386 décès et des centaines de milliers de personnes déplacées.

La province "manque de tout, surtout de personnel médical. Nous manquons de médecins", a déclaré le gouverneur d'Aceh, Muzakir Manaf, dimanche soir aux journalistes.

"Les médicaments sont importants. Les produits de première nécessité le sont également", a-t-il ajouté.

Une grande partie de l'Asie connaît actuellement la pleine saison de la mousson, indispensable notamment pour la culture du riz mais aussi souvent à l'origine d'inondations.

Selon les experts, le changement climatique engendre des épisodes de pluie plus intenses car une atmosphère plus chaude contient davantage d'humidité, et des températures plus élevées dans les océans peuvent amplifier les tempêtes.

En Indonésie, des écologistes, des experts et même le gouvernement ont souligné la responsabilité de la déforestation dans les crues soudaines et les glissements de terrain à Sumatra.

R.I

CONCLUSIONS APRÈS LA CONFÉRENCE D'ALGER SUR LES STARTUPS

UNE VOIX AFRICAINE UNIE POUR UN NUMÉRIQUE ÉQUITABLE ET SOUVERAIN

Adoptée sous l'égide de l'Union africaine des télécommunications (UAT), la Déclaration d'Alger sur des plateformes numériques équitables, sûres et responsables en Afrique constitue une étape majeure pour la gouvernance numérique du continent. Présentée lors de la 4e Conférence africaine des startups, en présence de hauts responsables et de ministres africains, elle traduit la volonté de l'Afrique de parler d'une seule voix pour défendre ses intérêts, promouvoir l'innovation locale et renforcer la sécurité des utilisateurs.

Par Yakout Abina

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a salué dimanche dernier l'adoption de cette déclaration. Il a souligné que le texte illustre la capacité du continent à formuler des positions communes et à influencer les règles de la gouvernance numérique mondiale. C'est lors de la clôture de l'événement "Africa In", organisé en marge de la conférence, que le ministre s'est exprimé. L'annonce a été faite devant une assemblée composée du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem, du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, ainsi que des ministres et représentants du secteur de l'innovation et des start-ups de plusieurs pays africains. Cette présence souligne l'importance politique et économique accordée au sujet. M. Zerrouki a mis en avant l'importance capitale de la Déclaration, affirmant qu'elle constitue un message africain unifié, destiné à forger une vision commune vers un espace numérique sûr, responsable et équitable. Il a également insisté sur le fait que la capacité de l'Afrique à formuler des positions communes lui confère un levier essentiel pour peser sur les règles de la gouvernance numérique mondiale. « Sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie réaffirme en ce jour symbolique que, lorsque l'Afrique parle d'une seule voix, celle-ci est entendue et respectée », a-t-il déclaré. Lors de son intervention, le ministre a détaillé les principaux axes de la Déclaration d'Alger, document stratégique qui sera officiellement soumis à l'Union africaine début 2026. Parmi les exigences phares figurent l'établissement de règles claires pour la contribution économique des plateformes mondiales, la protection des données au sein du continent, des normes pour l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, ainsi que des mesures pour préserver la culture et les langues africaines et renforcer la sécurité des utilisateurs. Il est à noter que l'adoption formelle du texte est intervenue juste avant l'événement principal, lors d'une réunion des ministres africains chargés des télécommunications, des TIC et de l'économie numérique. Cette étape ministérielle a précédé et préparé les annonces faites en clôture d'"Africa In". La rencontre a également été l'occasion de présenter des projets de plateformes de réseaux sociaux algériens développés par des start-up locales. Ces initiatives visent à offrir des espaces interactifs alternatifs adaptés aux spécificités des utilisateurs algériens, tout en soutenant le contenu national et en stimulant l'innovation dans le domaine des technologies numériques. À cette occasion, M. Zerrouki a réaffirmé l'engagement du secteur à accompagner les start-up et les jeunes innovateurs, en mettant à leur disposition les infrastructures et tous les moyens nécessaires. Il s'est félicité du niveau atteint par les start-up algériennes, qui proposent désormais des solutions intégrées et innovantes. Le ministre a par ailleurs précisé que la Déclaration d'Alger, adoptée par l'UAT, revêt une importance particulière car elle coïncide avec la célébration de la Journée africaine des télécommunications. Il a souligné la nécessité de soutenir le développement des télécommunications sur le continent ainsi que les créateurs de contenu africains. De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a mis en avant dans une déclaration à la presse les projets et solutions innovantes portés par la jeunesse algérienne. Il a souligné que les start-up nationales proposent désormais de véritables plateformes capables de compléter l'écosystème de communication, aussi bien en Algérie qu'à l'échelle africaine. M. Ouadah a ajouté que l'organisation de cet événement continental est l'occasion de « célébrer les champions de la technologie en Algérie et en Afrique, ainsi que l'émergence de nouveaux talents, notamment parmi les ingénieurs algériens, appelés à proposer des solutions technologiques inédites aux niveaux africain et international ».

Y.A

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CRISTIANO RONALDO INVESTIT DANS PERPLEXITY

Cristiano Ronaldo diversifie ses horizons en investissant dans la start-up d'intelligence artificielle Perplexity, une plateforme concurrente de ChatGPT. Cette nouvelle étape illustre la volonté du joueur de prolonger son influence bien au-delà du monde du sport. Âgé de 40 ans, la star portugaise a annoncé son engagement via une vidéo partagée sur ses réseaux sociaux. Il y expose les raisons de son choix et la vision qui le guide. Pour le quintuple Ballon d'Or, la curiosité est un vecteur fondamental de la réussite : « L'excellence exige de la curiosité. Chaque jour, il faut savoir interroger le monde. C'est la raison pour laquelle je suis fier d'investir dans Perplexity. »

Ronaldo y défend le rôle de l'outil pour stimuler une curiosité plus profonde et plus large : « Perplexity nourrit la soif de savoir à l'échelle mondiale. Ensemble, nous pousserons chacun à formuler des questions plus audacieuses. » Loin de se contenter d'un rôle d'investisseur silencieux, il entend ainsi s'engager activement pour promouvoir les potentialités éducatives et culturelles de l'intelligence artificielle.

Lancée en 2022, Perplexity est un moteur de réponse IA qui permet aux internautes d'explorer une multitude de sujets et d'obtenir des réponses précises. Elle ambitionne de se poser en alternative à ChatGPT, avec pour objectif de démocratiser l'accès à l'information et d'encourager la démarche intellectuelle.

Discipline et dépassement de soi ont toujours rythmé la carrière du footballeur. Il perçoit dans Perplexity un instrument capable d'éveiller la curiosité et de soutenir l'apprentissage permanent, des valeurs qui lui sont chères. Son intérêt pour la plateforme n'est d'ailleurs pas nouveau.

Lors d'une cérémonie de distinctions au Portugal en octobre dernier, après y avoir reçu le « Prix du Prestige », Ronaldo avait spontanément évoqué Perplexité. Interrogé sur la nature de cette récompense — « Est-ce un prix de fin de carrière ? » — il a raconté s'être tourné vers l'application pour en savoir plus. « J'ai fait une recherche sur Perplexity — si vous ne connaissez pas, renseignez-vous — et ça m'a bien aidé », avait-il expliqué, témoignant ainsi de son usage concret et de la dimension pédagogique qu'il y trouve.

S.N.O

UNE EXCELLENTE INITIATIVE À EL-MENIAA

UN NOUVEAU PROJET FORME LES JEUNES AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Par Salim Nait Ouguelmim

Un projet novateur, destiné à accompagner les jeunes dans la transition numérique et la création de contenus éducatifs, a été lancé dans la wilaya d'El-Meniaa. Cette initiative, portée par la Ligue des activités culturelles et scientifiques de la wilaya, a été officiellement annoncée dimanche par ses initiateurs.

Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie ministérielle visant à soutenir le mouvement associatif et à encourager les initiatives portées par la jeunesse. Mené en partenariat avec l'association des activités de la Maison de jeunes "Moudjahid Mohamed Dahmani", ce projet a pour thème principal « l'accompagnement des jeunes dans la transition numérique et la création de contenus instructifs ». Parmi ses objectifs figure la mise en place de clubs dédiés au sein des établissements du secteur de la Jeunesse, afin de former et de développer les compétences des adolescents dans le domaine du numérique.

Bénéficiant du parrainage du ministère de la Jeunesse dans le cadre du programme d'appui aux projets associatifs de l'année 2025, ce programme comprend des ateliers pratiques de formation. Ceux-ci porteront sur l'innovation, la création de contenus, le design, la photographie, la production audiovisuelle et les techniques de montage. Ils incluront également des modules axés sur la conception de contenus utiles à la société et adaptés aux évolutions technologiques.

Malika Fadli, présidente de l'association pour les activités de jeunesse d'El-Meniaa, a précisé que ce projet de création de contenus numériques, né d'une idée d'acteurs associatifs locaux, avait reçu l'aval du ministère pour être intégré à son programme dédié.

De son côté, Aicha Fradj, cheffe du service de promotion du mouvement associatif et de soutien aux initiatives de jeunes à la Direction de la Jeunesse et des Sports, a souligné que l'initiative visait à initier les jeunes au journalisme numérique et à la production de contenus pertinents. Elle a également pour ambition de renforcer les valeurs positives et citoyennes au sein des espaces numériques.

Les participants bénéficieront d'un suivi régulier de la part des formateurs des ateliers. Cet accompagnement permettra d'évaluer leurs travaux et de les soutenir dans le développement de leurs projets numériques, afin d'atteindre les objectifs fixés par le programme.

S.N.O

ENVIRONNEMENT

LE MARTYRE DE GHAZA

DES MORTS, DES BLESSÉS, DES MALADIES ET UN ENVIRONNEMENT POLLUÉ

La trêve annoncée n'a pas mis fin au calvaire. Dans la bande de Gaza, les habitants subissent toujours des conditions d'existence extrêmes, où les dangers ne proviennent plus seulement des armes mais d'un environnement devenu hostile. La nature elle-même, polluée et dévastée, participe désormais à leur agonie.

Par Youcef Hamidi

Ici, l'arrivée de la pluie n'est pas une bénédiction. Elle transforme les camps de déplacés en bourbiers impraticables. Les tentes, habitat précaire d'une immense majorité de la population, sont submergées par des eaux croupies. « Nous passons la nuit debout, l'eau vient de partout », témoigne une mère de famille, confrontée à l'impossible tâche de protéger les siens dans ce chaos. Son histoire est emblématique d'un deuil permanent : après la perte d'un fils, elle doit assurer la survie de nombreux enfants, sans savoir comment une jeune femme enceinte pourra accoucher « dans la boue, sur le sol ».

Le paysage est celui d'une terre sacrifiée. Les infrastructures vitales ont été systématiquement anéanties par les forces d'agression sionistes. Stations d'épuration, réseaux d'assainissement : tout est en ruine ou hors d'usage, à cause des restrictions d'accès au carburant et aux matériaux imposées par les autorités sionistes. Les conséquences sanitaires sont catastrophiques. Les eaux usées, mélangées aux déchets, inondent les zones habitées, créant un bouillon de culture pour les maladies. Polio, hépatite, diarrhées aiguës se propagent, frappant une population déjà affaiblie par la faim et le manque de soins, aucun hôpital n'étant pleinement opérationnel.

Le désastre écologique, lui, s'inscrit dans la durée. Chaque jour, des dizaines de milliers de tonnes d'eaux usées non traitées se déversent en Méditerranée. Les montagnes de déchets s'accumulent dans des centaines de décharges sauvages, contaminant les sols et la nappe phréatique. L'air est vicié par la fumée noire de feux géants où brûle du plastique, utilisé pour produire un carburant de fortune, souvent allumé par des enfants. Soixante millions de tonnes de gravats, parfois toxiques, achèvent de faire de l'enclave une vaste décharge à ciel ouvert, empoisonnée pour des générations. Face à ce tableau, les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme dénoncent des entraves persistantes à la reconstruction et à l'aide. Elles pointent des blocages qui, selon elles, aggravent délibérément la crise et constituent des actes aux conséquences génocidaires. Les autorités sionistes, quant à elles, affirment coordonner des projets d'assainissement et laisser passer des centaines de camions d'aide chaque jour. On a presque envie de rire…jaune.

Dans cet univers ravagé, l'espoir, ténu, réside dans la ténacité de ceux qui tentent encore de cultiver les rares terres épargnées et de rêver à un nettoyage futur. Mais pour les Ghazaouis, relever leur environnement et panser leurs plaies représente désormais le travail démesuré de toute une vie.

Y.H

SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

L'IMPACT MÉCONNU DES POLLUANTS CHIMIQUES SUR NOTRE FLORE INTESTINALE

Par Chaimaa Sadou

Une récente étude scientifique met en lumière un problème majeur : plusieurs substances chimiques, telles que les plastiques et les pesticides, contaminent nos aliments à notre insu et influencent notre microbiote intestinal. Ces composés, autrefois considérés comme sans danger, menacent aujourd'hui l'équilibre délicat de cette flore. Son dérèglement peut provoquer de graves problèmes de santé, allant de troubles digestifs à des affaiblissements immunitaires, ce qui souligne la nécessité d'une réglementation plus stricte de ces polluants.

Un groupe de chercheurs de l'Université de Cambridge, en collaboration avec des scientifiques de plusieurs pays, a fait une découverte alarmante, publiée dans la revue Nature Microbiology. Ils ont démontré que de nombreuses substances chimiques répandues dans notre environnement représentent une menace pour les bactéries de notre microbiote intestinal. L'inquiétude est d'autant plus grande que de nombreux produits, comme certains insecticides ou les composés présents dans les plastiques et les retardateurs de flamme, n'ont pas été conçus pour présenter des propriétés antibactériennes. Leurs effets néfastes sur la flore intestinale n'ont donc pas été anticipés.

Les chercheurs ont examiné 1 076 polluants susceptibles de pénétrer dans notre organisme par l'eau, l'alimentation ou l'air. Les résultats montrent que 168 d'entre eux nuisent à certaines bactéries intestinales essentielles. Les scientifiques précisent toutefois que cette étude n'a porté que sur 22 espèces bactériennes, alors que notre système digestif en abrite environ 4 500.

Le risque réel pourrait donc être bien plus important. Or, l'équilibre du microbiote intestinal est fondamental pour la santé. Sa perturbation peut accroître les risques d'obésité, de troubles digestifs, et affecter notre système immunitaire, voire notre bien-être mental. Actuellement, la réglementation encadrant la mise sur le marché de produits comme les pesticides n'exige pas d'évaluer leurs effets sur les bactéries intestinales avant de les déclarer sûrs pour l'homme.

Cette recherche souligne ainsi la nécessité de réviser ces protocoles d'évaluation afin de mieux protéger notre santé.

L'étude révèle une menace encore insuffisamment prise en compte, qui pèse quotidiennement sur notre bien-être. Ses conclusions, validées par une revue scientifique de renom, plaident pour une réévaluation de la sécurité des contaminants environnementaux. Il est crucial que les décideurs intègrent l'impact sur le microbiote dans l'analyse des risques chimiques, afin de garantir que les produits commercialisés ne nuisent pas à notre santé.

C.S

FUMÉES TOXIQUES DES INCENDIES

UN FLÉAU MONDIAL ÉMERGENT

La science alerte sur un péril sanitaire persistant et croissant, longtemps sous-estimé : les conséquences mortelles de la pollution atmosphérique générée par les incendies de forêt. Deux recherches publiées le 18 septembre dans la revue Nature préviennent que le réchauffement climatique pourrait entraîner, dans les décennies à venir, une augmentation dramatique du nombre de décès prématurés liés à ces fumées toxiques.

Selon la première étude, dans un scénario climatique intermédiaire défini par le GIEC, les émissions de particules fines dues aux feux pourraient croître de 23 % d'ici 2100. Cette pollution pourrait alors provoquer jusqu'à 1,4 million de morts précoces chaque année dans le monde, un bilan multiplié par six par rapport à la période actuelle. Les inégalités face à cette menace seraient frappantes. Le continent africain serait le plus durement frappé, avec une mortalité projetée onze fois supérieure à celle de la période 2010-2014. L'Europe et les États-Unis ne seraient pas épargnés, avec une mortalité qui pourrait y doubler.

La seconde recherche se concentre sur le cas américain et dresse un constat alarmant à plus court terme. Dès 2050, les fumées d'incendies pourraient causer environ 70 000 décès supplémentaires par an aux États-Unis. À l'échelle de la période 2026-2055, le cumul de morts attribuables aux particules fines émises par les feux pourrait approcher les 2 millions, un chiffre comparable à la population totale de Paris. Des États comme la Californie, déjà meurtris par des mégafeux récurrents, apparaissent comme des zones de très haute vulnérabilité.

Ces projections soulignent que la menace ne s'arrête pas à la destruction des paysages. L'air contaminé qui se propage bien au-delà des flammes constitue un héritage toxique et mortel du changement climatique, appelant à une réponse sanitaire et environnementale urgente à l'échelle mondiale.

Y.H

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

ARTIGIANO 2025

L'ARTISANAT ALGÉRIEN FAIT SENSATION À MILAN

Du 6 au 14 décembre 2025, Milan devient le centre mondial de l'artisanat en accueillant la 30e édition d'Artigiano in Fiera, un rendez-vous international où se rencontrent artisans, créateurs et micro-entreprises venues des quatre coins du globe. L'Algérie y est représentée par une délégation particulièrement importante : cent entreprises issues de trente et une wilayas, mobilisées pour faire découvrir la richesse et la diversité des métiers artisanaux du pays.

Par Slimane Zoheir

Cette mobilisation découle d'une stratégie concertée entre le Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. L'objectif est clair : mettre en avant les savoir-faire algériens, renforcer la présence des produits nationaux sur la scène internationale et conquérir de nouveaux débouchés commerciaux. Cette 30e édition réunit environ 2 800 exposants venant de 90 pays, répartis dans neuf pavillons au sein de l'immense espace FieraMilano Rho. Plus d'un million de visiteurs y affluent chaque année : acheteurs professionnels, spécialistes de la distribution, passionnés d'artisanat, touristes ou représentants de médias internationaux. Cette affluence confirme le statut de l'événement comme l'une des vitrines les plus influentes au monde pour les métiers artisanaux. Le salon se caractérise par une approche mêlant création, culture, gastronomie et traditions, tout en s'appuyant sur un concept « phygital » qui prolonge la présence des exposants au-delà de l'espace physique. Grâce à une plateforme numérique dédiée, les artisans peuvent maintenir un lien permanent avec les acheteurs étrangers, favorisant ainsi la conclusion de partenariats et l'extension de leurs activités à l'export. L'édition 2025 s'articule autour du thème « C'est le moment de la personne », une manière de mettre en lumière l'artisan, son histoire, son identité et la valeur humaine incarnée dans chaque création. Outre l'exposition d'une grande variété de produits — objets décoratifs, textiles, bijoux, céramiques, mobilier, produits du terroir, articles de bien-être — le salon propose des animations culturelles, des démonstrations culinaires et des espaces célébrant les traditions artisanales du monde entier. La participation algérienne illustre la pluralité des savoir-faire nationaux : textiles, cuir, céramique, bois, métal, bijoux, produits gastronomiques, entre autres. Installés sur une surface de 1 000 m², les exposants offrent une image large et représentative d'un patrimoine artisanal enraciné, mais aussi capable de s'adapter aux exigences du marché mondial. Le message porté par cette présence est fort : au-delà des secteurs économiques traditionnels, l'Algérie dispose d'un potentiel artisanal considérable, apte

à rivaliser avec les productions internationales. Être présent à Milan offre une opportunité rare : accéder directement aux réseaux de distribution européens, présenter ses créations à des acheteurs professionnels et mesurer les attentes réelles d'un public exigeant. Ces neuf jours constituent un moment priviligié pour obtenir des retours, multiplier les contacts, décrocher des commandes et initier des démarches d'exportation. L'envergure du salon — millions de visiteurs, milliers d'exposants — ouvre la porte à de nombreuses perspectives : contrats, partenariats, investissements ou collaborations à long terme. L'engagement de l'État algérien dans ce type d'événement s'inscrit dans une vision plus large de diversification économique. L'artisanat est perçu comme un secteur capable de créer de la valeur, de soutenir l'emploi, de promouvoir l'image du pays et d'amplifier les exportations hors hydrocarbures. Soutenir les artisans, c'est aussi encourager l'émergence de petites entreprises, dynamiser les territoires et réduire la dépendance aux importations. Cependant, plusieurs défis subsistent pour convertir cette présence en succès durable. Les produits doivent respecter les standards internationaux en matière de conception, de qualité et de conformité réglementaire, ce qui suppose des efforts constants d'innovation et de modernisation. Les aspects logistiques — emballage, transport, gestion des commandes à l'étranger — doivent également être maîtrisés pour que l'exposition se transforme en ventes réelles. La continuité après le salon est essentielle : relancer les contacts, suivre les opportunités et maintenir une visibilité commerciale active. La formation constitue enfin un levier indispensable. Pour être compétitifs, les artisans doivent renforcer leurs compétences en design, en production, en marketing et en gestion commerciale, tout en s'appropriant les normes exigées par les marchés étrangers. La présence des 100 entreprises algériennes à Artigiano in Fiera 2025 dépasse ainsi la simple participation à un salon : elle représente un engagement stratégique en faveur d'un artisanat considéré comme un moteur économique d'avenir. Si les initiatives d'accompagnement, de formation, de soutien logistique et d'appui à l'exportation se poursuivent, cette dynamique pourrait transformer l'image de l'artisanat algérien à l'international, encourager de nouveaux entrepreneurs et participer au développement durable des PME dans tout le pays.

S.Z

UNE AUTRE VICTOIRE DE NOTRE PAYS

MEHDI DILMI ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ PERMANENT DU DROIT D'AUTEUR À L'OMPI

L'Algérie vient d'obtenir une nouvelle responsabilité internationale : le directeur général adjoint de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), Mehdi Dilmi, a été désigné vice-président du Comité permanent des droits d'auteur et des droits connexes (SCCR) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Son mandat, qui couvrira la période 2026-2027, s'inscrit dans le cadre de la représentation du Groupe africain. L'élection a été officialisée à l'issue de la 47e session du Comité, qui s'est déroulée à Genève, précise l'ONDA dans un communiqué.

Le SCCR constitue l'une des instances intergouvernementales les plus importantes chargées de faire évoluer le cadre international du droit d'auteur et des droits assimilés, en particulier dans un contexte marqué par de profondes mutations numériques et technologiques. Selon l'Office, ce choix témoigne de la reconnaissance accordée à l'Algérie pour son rôle actif dans la défense et la modernisation du système de protection des œuvres, autant à l'échelle régionale qu'au sein des plateformes multilatérales. Il salue également l'expertise technique apportée par l'ONDA dans les discussions internationales. L'Office a exprimé sa gratitude envers les pays du Groupe africain pour leur appui unanime à la candidature algérienne, ainsi qu'à la mission permanente de l'Algérie à Genève, dont l'implication a contribué à renforcer la place du pays au sein de l'OMPI.

La nouvelle direction du Comité réunit désormais Peter Labody (Hongrie) à la présidence, accompagné de deux vice-présidents : Mohamed Mehdi Dilmi (Algérie) et Martin Augusto Cortese (Argentine). Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, M. Dilmi aura pour mission de soutenir l'avancement des travaux du SCCR, de favoriser le dialogue entre les États membres et de contribuer à la recherche de compromis permettant d'accélérer le traitement des dossiers relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes.

L'ONDA réaffirme enfin son engagement à promouvoir les industries culturelles et créatives en Algérie, à protéger les créateurs, et à renforcer les coopérations africaines et internationales dans le domaine de la propriété intellectuelle.

S.Z

BAISSE SANS PRÉCÉDENT DE L'AIDE HUMANITAIRE

L'ONU LANCE UN APPEL URGENT FACE À L'INDIFFÉRENCE INTERNATIONALE

Par Yousra Dali

L'Organisation des Nations unies a vivement dénoncé, lundi, l'inaction et le manque d'empathie de la communauté internationale face aux souffrances de millions de personnes dans le monde, en dévoilant son appel humanitaire pour l'année 2026.

Selon l'ONU, les ressources consacrées aux crises humanitaires connaissent une chute inquiétante, alors même que les besoins ne cessent d'augmenter.

Lors d'une conférence de presse organisée à New York, Tom Fletcher, responsable des opérations humanitaires de l'organisation, a dressé un constat alarmant. Il a décrit une période marquée par la violence débridée, l'absence de responsabilité et une indifférence généralisée, dénonçant la gravité des massacres, l'ignorance flagrante du droit international et l'explosion des violences sexuelles. Il a également regretté que l'humanité semble anesthésiée par les distractions, incapable de réagir face à la détérioration de ses propres mécanismes de protection, tandis que certains dirigeants se félicitent de réduire les budgets consacrés à l'aide humanitaire.

L'ONU estime qu'environ 240 millions de personnes, affectées par des conflits, des maladies, des catastrophes naturelles ou les effets du changement climatique, ont besoin d'un soutien immédiat. Pour répondre à une partie de ces besoins, elle sollicite 33 milliards de dollars afin d'assister 135 millions de personnes en 2026, en particulier dans des zones parmi les plus fragilisées : Ghaza, le Soudan, Haïti, la Birmanie ou encore la République démocratique du Congo.

L'organisation rappelle que l'appel lancé en 2025, qui dépassait 45 milliards de dollars, n'a obtenu qu'un peu plus de 12 milliards, soit son plus faible niveau de financement depuis dix ans. Cette insuffisance n'a permis de venir en aide qu'à 98 millions de personnes, ce qui représente 25 millions de bénéficiaires de moins que l'année précédente. Pour 2026, l'ONU identifie plusieurs priorités absolues. Ghaza et la Cisjordanie nécessiteraient 4,1 milliards de dollars pour soutenir trois millions de personnes, tandis que le Soudan exigerait 2,9 milliards pour porter assistance à environ 20 millions de personnes déplacées ou touchées par une guerre particulièrement destructrice.

Y.D

PATRIMOINE CULTUREL ET MÉMOIRE

UN PLAN NATIONAL POUR SAUVEGARDER LES MANUSCRITS ANCIENS

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné dimanche à Adrar l'importance de numériser le patrimoine manuscrit national, en raison de sa valeur civilisationnelle, historique et scientifique.

Par Malika Azeb

Lors de sa visite dans les communes de Tamentit, de Ksour Koussem (Timi) et au Centre national des manuscrits d'Adrar, elle a rappelé que les Khizanate (bibliothèques privées) abritent des manuscrits pluridisciplinaires, témoins du rayonnement scientifique de l'Algérie en général et de la région d'Adrar en particulier.

Dans ce contexte, elle a indiqué que plus de 600 manuscrits avaient déjà été numérisés au Centre national d'Adrar, et 100 000 à la Bibliothèque nationale, en attendant la numérisation de 13 000 autres. Ce processus s'appuie sur des équipements techniques mobiles permettant d'intervenir dans les différentes bibliothèques privées, afin d'accélérer le travail après l'accord de leurs propriétaires et de mieux valoriser ce patrimoine. La ministre a également annoncé l'organisation prochaine d'un séminaire national sur la sauvegarde et la numérisation de ces ouvrages, avec la participation des propriétaires de collections à travers le pays. L'objectif sera de discuter de l'importance de ce patrimoine, des méthodes de numérisation et de restauration, et de sensibiliser ces détenteurs à la valeur culturelle et scientifique des manuscrits. Par ailleurs, Mme Bendouda a insisté sur la priorité à accorder à la numérisation des manuscrits à contenu scientifique – médecine, astronomie, logique ou mathématiques – afin de mettre en lumière des aspects méconnus de ces précieux témoignages du développement intellectuel de la région d'Adrar. Enfin, la ministre a présidé une cérémonie à la maison de la culture d'Adrar, au cours de laquelle des lettrés ont été honorés pour leurs contributions à l'enrichissement des bibliothèques par des œuvres reconnues tant au niveau national qu'international.

MA

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET FOI

ALGER RESTAURE SON PATRIMOINE RELIGIEUX

Par Saïd Slimani

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, accompagné du ministre et wali d'Alger, Abdenour Rabehi, a effectué une tournée d'inspection pour superviser la réhabilitation de plusieurs édifices religieux et historiques de la capitale. Les deux responsables ont officiellement lancé les travaux de restauration de la cathédrale du Sacré-Cœur, où ils ont été informés en détail des différentes phases de ce chantier. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un effort national visant à préserver le patrimoine cultuel commun. Ils se sont également rendus sur le site de la mosquée « Sidi M'hamed Cherif », située dans la Haute Casbah et actuellement en cours de rénovation complète pour lui rendre sa valeur historique et architecturale. La visite s'est poursuivie à la mosquée « Safir » du même quartier, dont les travaux de restauration ont été achevés il y a un mois. Devant la presse, M. Belmehdi a déclaré que ces initiatives répondaient aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur du patrimoine historique et architectural algérien. Il a souligné que la cathédrale du Sacré-Cœur, qui « reflète une culture de coexistence et de paix », porte un message au monde entier, à savoir que « l'Algérie, à travers sa Constitution, garantit les libertés et l'exercice du culte ». De son côté, M. Rabehi a indiqué que ces restaurations s'intègrent dans le cadre du Plan Blanc pour le développement et la modernisation de la capitale, ainsi que dans la réhabilitation de l'ancien bâti. Il a rappelé l'importance de ces mesures qui contribuent à embellir les lieux de culte tout en sauvegardant les monuments patrimoniaux de la wilaya. L'Archevêque

d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco, a exprimé sa satisfaction quant au lancement des travaux de la cathédrale. Il a relevé que cet édifice n'est pas seulement un lieu de culte, mais aussi un monument et un patrimoine aussi bien humain que national.

S.S

12e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

PASSING DREAM PROJETÉ EN COMPÉTITION

Le long métrage de fiction "Passing dream" (Songes) du réalisateur palestinien Rachid Masharawi, mettant en lumière le quotidien difficile des Palestiniens sous occupation et leurs aspirations, a été projeté dimanche soir à Alger dans le cadre du 12e Festival international du film d'Alger (AIFF). Présenté en compétition à la salle Ibn Zeydoun, le film raconte en 85 minutes l'histoire de Sami, 12 ans, incarné par Adel Abou Ayache, qui se lance dans une aventure qui le mène de son camp de réfugiés de Kalandia, près d'El Qods occupée, jusqu'à Haïfa, pour retrouver son pigeon disparu. Persuadé que le pigeon qui lui a offert son oncle, est retourné à son (nid) lieu de naissance, il convainc son oncle, Kamal, et sa fille Myriam, de l'accompagner dans un périple pour retrouver l'oiseau perdu. Sorti en 2024, "Songes" suit le long périple de ce jeune garçon ingénu, entre le camp de Kalandia, en Cisjordanie occupée, près d'El Qods, jusqu'à Bethléem, puis à Haïfa. Résolu et animé par l'espoir de retrouver son volatile disparu, Sami décide, au troisième jour de sa disparition, de se rendre à Bethléem chez son oncle Kamal (interprété par Ashraf Barhoum), espérant y retrouver son volatile bien-aimé. De ce bref voyage initial se multiplie les distances, se transformant en un périple plus long, en donnant lieu à ce road-movie où les événements et les scènes s'enchaînent dans un style rythmé et harmonieux. Transcendant les limites d'un seul espace, le film s'ouvre à plusieurs zones, situées dans les territoires occupés, en faisant ressortir des images traduisant la complexité et les difficultés auxquelles font face ces Palestiniens, rencontrés en chemin. Le scénario, écrit par Rachid Masharawi, dresse un tableau « saisissant » de la réalité palestinienne sous occupation, décrivant des atmosphères de haine, de peur et de rejet. En filigrane, cette fiction témoigne de la réalité des relations entre Palestiniens et le colonisateur sioniste à travers les points de contrôle, les fouilles et la présence militaire. Le film montre aussi des plans de beaux paysages rocailleux de la Palestine, ses marchés et ruelles animés et ses habitants à travers des scènes de vie laissant transparaitre l'empathie et la patience malgré des conditions très difficiles. Projeté en avant-première en 2024 lors du 45e Festival du film du Caire (Egypte), "Passing dream" a été distingué à plusieurs reprises, notamment du "Prix du meilleur film palestinien", décerné par l'Union de la Radio et de la Télévision de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Le 12e AIFF se poursuit jusqu'au 10 décembre avec la projection d'une centaine de films, numéro de 28 pays dont le Cuba, invité d'honneur. Une cinquantaine de films, répartis en trois sections (long métrage, court métrage et documentaire), concourent en "compétition officielle" de cette 12ème édition qui prévoit également la projection "hors compétition" de 51autres films.

RC

DES FAITS ET DES VÉRITÉS

SIÈCLE DES LUMIÈRES ET RACISME

MATRICES DU COLONIALISME

(3e PARTIE ET FIN)

Le colonialisme n'est pas une aventure morale, mais une entreprise d'extraction : matières premières (caoutchouc, minerais, coton, thé, bois, or, uranium), réorganisation forcée des sociétés selon les besoins du capital européen, travail forcé ou semi-esclavagiste.

Par Chems Eddine Chitour in mondialisation.ca

Les fondements du colonialisme

Forts de cet inventaire apparait graduellement le colonialisme qui européen repose sur une articulation de trois éléments majeurs : Les puissances européennes ont justifié la conquête par une prétendue « mission civilisatrice ». Les Lumières « dévoyées » : universalité proclamée mais appliquée exclusivement à l'homme blanc. Le colonialisme n'est pas une aventure morale, mais une entreprise d'extraction : matières premières (caoutchouc, minerais, coton, thé, bois, or, uranium), réorganisation forcée des sociétés selon les besoins du capital européen, travail forcé ou semi-esclavagiste. Pour assurer la domination : Il faut mettre en œuvre une militarisation permanente, une administration dirigée par des colons On construira des d'infrastructures destinées non aux indigènes mais à l'extraction (routes, ports, rails), Les répressions continues permettent de maitriser la solution répressions massives contre résistances locales.

Quelques exemples parmi les plus criants des violences coloniales

Le chemin de fer Congo-Océan (1921–1934) de l' « Empire français » – AEF Le chemin de fer a été construit pour relier Brazzaville à Pointe-Noire et faciliter l'exportation du bois, du caoutchouc et des minerais. Entre 17 000 et 30 000 morts selon les sources, certains historiens évoquent près de 20 % des travailleurs décédés. Les Causes sont connus : surtravail, malnutrition, coups, déportation de milliers d'hommes loin de leurs villages. Ce chantier est devenu le symbole absolu du colonialisme industriel meurtrier. » (4)

Les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata (8 mai 1945)

Ce jour même où l'Europe fête la fin de la Seconde Guerre mondiale, les manifestations algériennes pour l'égalité et l'indépendance sont réprimées de manière atroce. Déchaînement de violence militaire : légionnaires, aviation, milices de colons. Bombardements de villages. Estimations entre 15 000 et 30 000 morts voire 45000 Des executions sans jugement et des déportations Ces massacres sont considérés comme le déclencheur psychologique de la guerre d'Algérie » (5).

L'insurrection de Madagascar (1947-1948) est la révolte contre l'ordre colonial est écrasée avec une violence rare :La Répression par l'armée française, des Exécutions sommaires, Tortures, Villages rasés, Déportations massives. Les estimations d'historiens tournent autour de 30 000 à 90 000 morts. Une guerre d'extermination locale selon certains cherheurs malgaches, (6)

Autres "crimes " coloniaux majeurs que vous pouvez intégrer

Le Congo de Léopold II Mains coupées. 5 à 10 millions de morts selon estimations.

La famine du Bengale (1943) – Politique délibérée de réquisition. 3 millions de morts.

L'extermination des Hereros et Namas (Namibie, 1904–1908) – Empire allemand Premier génocide du XXe siècle.

L'Algérie (1830–1962) – Calvaire de colonisation de peuplement

Ces épisodes révèlent : que le colonialisme n'était pas un projet humaniste, que les infrastructures construites l'étaient pour l'extraction, non pour le développement, que les violences étaient systémiques, que les idéologies européennes (racisme scientifique, mission civilisatrice, universalité sélective) ont rendu ces crimes « acceptables » pour les métropoles. Ces violences expliquent aujourd'hui : le traumatisme du Sud global, les théories du post colonialisme, les inégalités géopolitiques, les contestations mémorielles actuelles.

Conclusion

L'histoire montre que les plus belles idées – religieuses, philosophiques, juridiques – ont été formulées depuis longtemps. Le Siècle des Lumières a produit un discours universel des droits et de la raison, mais il a été largement réservé à « l'homme blanc européen » : ce discours a servi de légitimation morale et intellectuelle à la conquête, à l'esclavage, à la colonisation et à la formation d'idéologies raciales. Ces processus historiques expliquent en grande partie les malheurs coloniaux du Sud global et les structures post-coloniales contemporaines Si l'on se réfère à Hegel, si l'esclave se complait dans sa situation d'esclave, c'est qu'il l'a voulu . Autant des certitudes qui rapportent les fautes au lieu de traiter les causes. Il écrit : « « Si un homme est esclave, sa volonté personnelle est responsable de cette situation, de même que c'est à cause de sa propre volonté qu'un peuple est asservi. Ainsi, le tort de l'esclavage ne repose pas seulement sur les épaules des esclavagistes et des conquérants, mais aussi sur celles des esclaves et des vaincus eux-mêmes ». (7)

Les séquelles du colonialisme et même du post colonialisme, telles que le racisme systémique, la dégradation de l'environnement et le sous-développement, continuent d'affecter les populations dans le monde entier, nécessitant des mesures de justice réparatrice et une éducation axée sur l'histoire de l'esclavage et du colonialisme. Pour La Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Mme Verene Sheperd, l'indépendance politique et la décolonisation n'avaient pas entraîné la fin du « mal appelé colonialisme ». la décolonisation économique n'accompagne pas nécessairement la décolonisation politique, a-t-elle fait observer.

En d'autres termes, le monde post-colonial a conservé des formes de colonialisme qui s'expriment par la manipulation, l'exploitation, l'expropriation culturelle et les inégalités – même si le colonialisme en tant que phénomène politique appartient pour l'essentiel au passé, a expliqué Mme Sheperd. Il est temps que les anciennes puissances coloniales admettent les torts du passé et engagent un dialogue sur la justice réparatrice avec les anciennes colonies » (8),

L'avènement de la conférence sur le Congrès de Berlin (1881) qui a eu lieu a Berlin a mis le dernier clou au cercueil de l'Afrique qui fut dépecée . Ce fut une curée. Le colonialisme a eu un terrain d'expérimentation à l'échelle d'un pays , pour développer toutes les facettes de la cruauté humaine.

La Conférence internationale qui a eu lieu le 1er au 3 décembre n'apporte que des vœux pieux. Les conférenciers s'arcboutant sur les miettes des réparations matérielles alors le problème de fond est comment faire retrouver la dignité aux peuples africains et sud américains si ce n'est en les accompagnant sans arrière pensée à s'instruire pour arriver à un niveau technologique que leur permettent enfin de ne pas tendre la main.

Professeur émérite Chems Eddine Chitour
sAncien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Notes :

1.Statuts coloniaux Théorie de la "mission civilisatrice" (Kipling : White Man's Burden).
2.Sir Godfroy Fisher The barbary Legend. Editions Waterstones 1957
3.Colorado Mountain College+1
4.Congo-Océan : Un chemin de fer colonial (J.-C. Robert et A.-M. Feugier)
5.J.-P. Peyroulou, Guelma 1945. Paris La Découverte 2009
6.Jacques Tronchon, L'insurrection malgache de 1947.
7.Hegel Principes de la philosophie du droit, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2003.
8.https://www.ungeneva.org/fr/news-media/meeting-summary/2022/09/afternoon-acting-high-commissioner-addressing-legacies
9. Conférence sur le colonialisme Alger 1er au 3 décembre 2025 Alger

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © Chems Eddine Chitour, Mondialisation.ca, 2025

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOT/ COUPE ARABE FIFA QATAR-2025 (GR.D/ 3E ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-IRAK

LES "VERTS" À UN POINT DES QUARTS DE FINALE

L'équipe nationale de football A', affrontera son homologue irakienne, mardi au stade Khalifa International à Doha (18h00), pour le compte de la 3e et dernière journée de la phase des groupes de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, avec l'intention de décrocher au moins le point du nul, synonyme de qualification pour les quarts de finale de l'épreuve.

Relancée de fort belle manière lors de la précédente journée du Gr.D, la sélection algérienne a envoyé un signal fort en surclassant le Bahreïn sur le score sans appel de 5-1, samedi. Une prestation qui a permis aux "Verts" d'effacer la déception du nul concédé lors de leur entrée en poux face au Soudan (0-0). Cette grande victoire a surtout mis en lumière l'efficacité du duo offensif Boulbina-Berkane, dont la complémentarité, la mobilité et la justesse technique ont posé d'énormes problèmes à la défense adverse, en attendant de confirmer face aux redoutables Irakiens.

Face à l'Irak, détenteur du record de trophées (4), la tâche s'annonce cependant d'un tout autre calibre. Solides, disciplinés et expérimentés, les Irakiens ont déjà composté leur billet pour le prochain tour, grâce à deux succès consécutifs face au Bahreïn (2-1) et au Soudan (2-0). Avec six points au compteur, ils abordent ce dernier match de la

phase de groupes avec sérénité, mais sans intention de se relâcher, dans l'objectif d'assurer la première place du groupe. Un enjeu que le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a tenu à relativiser en conférence de presse, appelant à la prudence et à la concentration maximale.

"Ca va être un gros match contre une très belle équipe d'Irak, très expérimentée, avec une motivation extraordinaire. Rien n'est acquis jusqu'au bout", at-il averti.

Sur le plan de l'effectif, l'Algérie bénéficiera du retour de l'ailier droit Adam Ounas, qui a purgé sa suspension d'un match, après son expulsion contre les Soudanais. En cas de victoire, les Algériens termineront les leaders du groupe, et affronteront en quart de finale, le deuxième du groupe C, où figurent la Jordanie (6 pts), assuré de la première place, de l'Egypte (2 points), des Emirats arabes unis (1 point), et du Koweït (1 point).

Dans l'autre rencontre du groupe D, le Soudan se trouve en ballotage défavorable. Avec un seul point, les Soudanais n'ont plus leur destin en main : ils devront impérativement s'imposer largement face au Bahreïn, au stade de la Cité de l'Education (18h00), et espérer dans le même temps une défaite de l'Algérie pour pouvoir décrocher une place parmi les deux premiers du groupe. Le Bahreïn, avec zéro point, est déjà éliminé. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre.

Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.

RS/APS

JUDO

IMAD BENAZOUG S'ADJUGE LA MÉDAILLE D'OR DU NORD AMÉRICAIN À PHILADELPHIE

Le judoka algérien Imad Benazoug a décroché une nouvelle médaille d'or sur les tatamis américains, cette fois-ci lors du tournoi du North American Judo, disputé dimanche à Wayne, confirmant son statut d'étoile montante de la discipline depuis son arrivée aux Etats-Unis il y a moins de quatre mois.

Installé à Philadelphie pour donner un nouvel élan à sa carrière, l'ancien pensionnaire d'El Harrach puis d'Ouled El Bahia (Oran) enchaîne les performances de haut niveau. Son dernier succès vient s'ajouter à une bonne série de performances : quatre médailles d'or et une de bronze obtenues depuis septembre dans plusieurs tournois régionaux et nationaux.

Dans une déclaration à l'APS, l'international algérien chez les -73 kg a indiqué que "cette nouvelle victoire confirme son adaptation express, passée en quelques semaines du statut de nouvel arrivant à celui d'adversaire redouté".

Déjà lauréat du North American Judo (7 septembre), du Liberty Bell 2025 (21 septembre), du Princeton Judo Fall Invitational (5 octobre) et du championnat Northeastern (fin novembre), Benazoug poursuit une dynamique ascendante remarquée.

Pour le judoka, cette nouvelle médaille d'or, décrochée dimanche passé, représente bien plus qu'un succès sportif : elle valide le choix assumé de franchiser l'Atlantique pour progresser, se confronter à de nouveaux styles et enrichir son expérience internationale.

A 24 ans, Imad Benazoug s'impose comme l'un des espoirs prometteurs du judo algérien, porté par une ambition claire : "briller à l'étranger tout en faisant rayonner les couleurs nationales", at-il encore dit.

RS/APS

FOOT/ANGLETERRE

RELÉGUÉ SUR LE BANC, MOHAMED SALAH ENVISAGE UN DÉPART DE LIVERPOOL

Pour la troisième fois d'affilée, Mohamed Salah a été laissé sur le banc lors du match contre Leeds.

Mohamed Salah n'est même pas entré en jeu, une première depuis des années. Pourtant, lors des 12 premières journées, il était titulaire indiscutable et avait disputé l'intégralité de presque tous les matchs.

Un traitement humiliant pour le joueur, qui a refusé des contrats colossaux (plus de 100 millions d'euros par an en Arabie saoudite) pour prolonger avec Liverpool en avril 2025.

L'attaquant égyptien se sent trahi par le club. Ses propos, rapportés par des médias britanniques, sont sans appel : « J'ai tout donné pour Liverpool. J'ai refusé des fortunes pour rester, et maintenant, on me traite comme un joueur de troisième division. On m'a jeté aux poubelles. » Le troisième meilleur buteur de l'histoire du club (250 buts en 420 matchs) a signé en avril un nouveau contrat avec Liverpool.

Salah a marqué 34 buts et délivré 23 passes décisives la saison dernière, contribuant énormément au titre de champion d'Angleterre. Liverpool champion en titre a dégringolé à la huitième place du classement.

RS/APS

FOOT / ALGÉRIE

LANCEMENT DE LA PREMIÈRE SESSION DE FORMATION DES PRÉPARATEURS PHYSIQUES DE LA RÉGION D'ALGER

La première session de la formation des préparateurs physiques et de performance en football pour l'exercice 2025-2026, destinée à 30 candidats du 1er groupe de la région d'Alger, a débuté dimanche au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (wilaya de Tipasa), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur technique national (DTN) de la FAF, Ali Moucer, qui a présenté aux candidats le parcours global de la formation ainsi que les principaux axes de ce premier module qui se poursuivra jusqu'à mercredi.

Le premier module aborde les différents facteurs de la performance et leur évaluation, les tests médicaux et psychologiques, une alternance entre cours théoriques en salle, travail de réflexion, échanges, et mises en situation pratiques sur le terrain. Ce projet de formation, réparti sur cinq sites à travers le pays (Alger, Annaba, Ouargla, Oran et Béchar) s'inscrit dans la stratégie de développement et de structuration des spécialités liées à la performance athlétique au sein des clubs algériens. Pour cette édition, 269 candidats au total participeront aux différentes étapes programmées de décembre 2025 à juin 2026, selon un programme structuré en modules successifs.

RS/APS

INTERNET

ESC@LES SUR LE NET

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

L'HOMME, LE LIÈVRE ET LE CAÏMAN

Ce matin-là, Bama le caïman dit :

— J'ai faim !

Et il sortit de l'eau avec ses petits pour chercher quelque chose à manger.

Mais bientôt l'eau se retira loin derrière eux, car la saison sèche était venue, et les fleuves, qui avaient débordé, retournaient dans leur lit.

Ils bâillaient tous de faim sur la terre, Bama et ses petits caïmans. Ils bâillaient, la gueule ouverte, et craque ! croque !, ils faisaient claquer leurs mâchoires.

Un chasseur vint à passer. Il demanda :

— Bama, comment es-tu venu si loin de l'eau, toi qu'on voit toujours auprès de la rivière ?

Le caïman répondit :

— J'étais venu me promener, me promener avec mes petits, et voilà que l'eau a baissé et s'est retirée loin derrière nous. Craque ! croque ! J'ai faim ! J'ai bien faim !

Le chasseur posa son arc et ses flèches et dit :

— Si tu n'étais pas un ingrat, j'irais te mettre dans la rivière avec tous tes petits.

— Oh ! oui, implora Bama, porte-nous vite dans la rivière, moi et mes petits !

— Écoute, je veux bien, mais à une condition : c'est que tu me promettes que jamais plus, toi et les tiens, ne ferez de mal à mes enfants ni à mes bêtes.

— Par mon souffle de vie, déclara Bama, je jure que désormais toi, tes enfants et tes bêtes, vous n'aurez plus à craindre les caïmans !

Le chasseur fit une corde avec l'écorce fibreuse d'un arbre et il lia le caïman pour le porter sur sa tête. Il attacha aussi tous les petits pour les porter plus facilement. Chargé de toute la famille, il s'en alla vers la rivière. Et, tout en marchant, il chantait :

« Aujourd'hui, je porte Bama et ses petits vers l'eau qu'ils avaient perdue. Maintenant, et dans tous les jours qui viendront, je n'aurai plus peur quand mes bêtes iront boire dans le fleuve et quand mes enfants se baigneront près de la rive ! »

Lorsqu'il fut arrivé au bord de l'eau, il demanda :

— Bama, faut-il te déposer ici ?

Le caïman répondit :

— Avance un peu !

L'homme fit trois pas dans l'eau et dit :

— Bama, faut-il te déposer ici ?

Le caïman répondit :

— Avance encore un peu !

L'homme fit encore trois pas. Il avait déjà de l'eau jusqu'au ventre. Il demanda :

— Bama, Bama, faut-il te déposer ici ?

— Va encore un peu plus loin ! supplia le caïman.

Et l'homme, confiant dans la parole donnée, marcha dans la rivière. Quand il eut de l'eau jusqu'aux épaules, il dit :

— Bama, il faut que je te dépose ici ; je ne peux pas aller plus loin.

Et le caïman répondit :

— Oui ! tu peux me laisser là !

Le chasseur le déposa dans l'eau et le délia, et il délia de même tous les petits. À peine avait-il fini que ces maudites bêtes commencèrent à tourner autour de lui et à lui donner de grands coups de queue.

— Que se passe-t-il, Bama ? demanda l'homme. Et que veux-tu de moi ?

Le caïman s'approcha tout près, tout près ; il mit son vilain museau à un doigt de la figure du malheureux chasseur et dit :

— Homme ! écoute-moi bien. Tu es gros, tu es gras. J'ai faim. J'ai bien faim. Mes petits ont faim. Quel bon morceau nous allons manger !

Et craque ! croque !, il fit claquer ses énormes mâchoires.

— Oh ! s'écria l'homme. Voilà donc comment tu veux me récompenser de vous avoir portés sur ma tête, tes petits et toi, depuis le lever du soleil jusqu'à ce moment, et de vous avoir conservé le souffle de vie. Bama, Bama, il n'y a personne qui soit plus ingrat que toi !

Ils discutèrent ainsi quelque temps. À la fin, le caïman eut un peu honte ; il dit :

— Je veux bien accepter une chose : je ne te mangerai pas avant que quelqu'un nous ait jugés pour savoir qui de nous deux a raison.

— Bon ! dit l'homme.

À ce moment, un cheval arrivait pour boire à la rivière.

— Ho ! cheval ! lui cria le caïman.

— Me voici ! répondit le cheval.

— Ne bois pas ! Ne bois pas encore !

— Et pourquoi donc, caïman ?

— Tu vas d'abord rendre la justice entre nous deux : l'homme que voici et moi.

Et le caïman d'expliquer toute l'affaire.

— Ha ! ha ! fit le cheval quand il eut entendu. Eh bien ! je suis d'avis que tu dois manger l'homme. L'homme est un méchant et un ingrat ; je le jure, moi qui suis vieux et qui ai déjà vu tant de choses. Quand j'étais jeune, les hommes montaient sur mon dos ; ils voyageaient à travers le monde, faisaient la guerre, allaient à la chasse, tout cela avec mes pauvres jambes. Comme récompense : des coups. Et maintenant que je suis vieux, ils ne veulent plus me donner à manger.

Le caïman s'approcha de l'homme pour le dévorer. Mais l'homme discuta le jugement du cheval, et le caïman dit :

— Bon ! Attendons un autre juge.

Ce fut une vache qui arriva. Elle écouta l'histoire, puis s'écria :

— C'est là tout ce que vous avez à me raconter ?

— C'est tout, répondit le caïman.

— Eh bien ! je vais parler pour te dire, caïman, que tu dois manger l'homme. Ses semblables se nourrissent de mon lait, et, quand je suis vieille, ils m'abandonnent hors du troupeau.

L'homme discuta encore, car la mort ne plaît à personne, et le caïman dit :

— C'est bien ! Nous attendrons un troisième juge.

Un âne vint, les oreilles basses, la babine pendante, le derrière maigre et la tête lourde. Son dos était tout marqué de blessures, son pelage arraché par grandes plaques.

— Qu'est-ce que tu attends pour manger cet homme ? dit-il au caïman quand il eut écouté l'histoire. Regarde-moi ! Ce sont les hommes qui m'ont mis dans l'état où tu me vois : ils m'ont fait travailler pendant des années ; ils m'ont frappé tous les jours sans pitié ; maintenant, ils me laissent mourir de misère. Mange celui-là, mange-le vite. Tu me vengeras, et tu vengeras aussi mon frère, et mon père, et le père de mon père, qui tous furent malheureux comme moi.

Les paroles des uns et des autres en étaient là quand le lièvre survint.

— Hé là ! que se passe-t-il ? demanda notre animal.

Le caïman le mit au courant de l'affaire.

— Ah ! fit-il simplement quand il eut tout entendu.

Puis, après avoir remué une oreille :

— Dis-moi d'abord, Bama, comment un homme de la taille de celui-ci a-t-il pu te porter depuis la forêt jusqu'ici, toi qui es si gros et si lourd ?

— Pour être d'accord avec la vérité, répondit le caïman, je dois dire que c'est lui qui m'a porté et pas un autre.

— Il t'a porté avec tous tes petits ?

— Avec tous mes petits !

— Mais comment donc a-t-il pu faire ?

— Il nous a tous liés avec des cordes, nous a posés sur sa tête et apportés ici à travers les champs de maïs et les rizières.

— Cela me dépasse ! s'écria le lièvre. Pour te croire, je voudrais bien voir de mes yeux comment toute l'affaire a marché.

— C'est bien facile, dit le caïman : l'homme n'a qu'à recommencer.

Le lièvre commanda donc au chasseur de prendre des cordes et de lui montrer comment il avait attaché le caïman et ses petits.

Quand Bama et toute sa famille furent solidement ficelés, le lièvre dit au chasseur :

— Maintenant, charge-les sur ta tête et porte-les à l'endroit où tu les avais trouvés.

L'homme fit ce qui lui était ordonné : il transpirait en marchant, car le soleil était chaud et la terre brûlante. Et il répétait :

— C'est ainsi que je portais ce matin ces mauvaises bêtes qui m'ont manqué de parole.

Il laissa choir les caïmans à l'endroit où il les avait pris. Alors, le lièvre fit le tour de Bama et dit à l'homme :

— Chasseur, aimes-tu cette viande que voici ?

— J'en mange volontiers, répondit l'autre.

— Eh bien, mange-la comme tu voudras, puisque Bama a voulu lui-même te manger.

Notre chasseur rechargea les caïmans sur sa tête et, accompagné du lièvre, il s'en fut vers son village pour préparer un bon repas.

Comme ils arrivaient sur la place publique, quelqu'un lui dit :

— Un malheur est dans ta maison !

— Quel malheur ?

— Ta fille est très malade !

— Malédiction !… Et quel remède y a-t-il contre sa maladie ?

— On dit que le seul remède est du poil de lièvre…

— Du poil de lièvre ? Que Dieu soit loué ! dit le chasseur. Voilà justement devant nous un lièvre qui fera bien notre affaire !

Et il appela ses chiens pour attraper son bienfaiteur. Mais le lièvre était sur ses gardes.

— Voilà donc le merci que tu me donnes ! s'écria-t-il. N'est-ce pas moi pourtant qui t'ai délivré du caïman ?

Avant que les chiens soient sortis des cuisines et des cases, il s'enfuit vers la brousse où il dit à tous ses semblables que l'homme est beaucoup plus ingrat encore que le caïman.

Et, depuis cette affaire, jamais plus les lièvres ne se sont occupés de rendre service à l'homme.

Publié par Moussa Berthé sur Facebook dans Contes et légendes du monde il était une fois, le 22 janvier 2025

ENTRE NOUS

Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:27	12:34	15:48	18:15	19:36

LU DANS LE DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE EL DJEÏCH

NÉCESSITÉ D'INTÉGRER LES EFFORTS ET DE RESSERRER LES RANGS POUR PARACHEVER LE PROJET DE RENOUVEAU DE LA NOUVELLE ALGÉRIE

Le parachèvement du projet de renouveau de la nouvelle Algérie victorieuse, requiert de tous l'intégration des efforts et le resserrement des rangs pour renforcer la puissance et l'immunité d'une Algérie toujours libre, prospère, sûre et souveraine, a souligné la revue El Djeïch, dans son dernier numéro.

Dans son éditorial intitulé "Parachèvement du projet de renouveau national : une responsabilité de tous", El-Djeïch a écrit que "quelques jours seulement nous séparent d'une fin d'année 2025 marquée par la réalisation par notre pays de grands et importants projets", soulignant que "les étapes franchies sur la voie du parachèvement du projet de renouveau national, que reflètent les différents indicateurs, traduisent la nouvelle ambition économique de l'Algérie qui se veut diversifiée, la création de facteurs de richesse et la diversification des sources de revenus hors hydrocarbures".

En ce sens, la publication a relevé que "les efforts acharnés déployés ces dernières années ont porté leurs fruits dans plusieurs secteurs vitaux et stratégiques, à l'exemple de l'industrie, de l'agriculture, des infrastructures et divers programmes sociaux au profit du citoyen", comme l'a souligné le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa récente visite dans la wilaya de Constantine.

A cet effet, le président de la République a déclaré que : "malgré les batailles et les rumeurs auxquelles nous avons fait face dans les premières années du premier mandat, il n'en demeure pas moins que les auteurs de ces manœuvres n'ont pas pu arrêter la marche de l'Algérie nouvelle".

Dans le même sillage, le président de la République avait mis en relief "les grandes réalisations dans des délais très courts dans différents domaines et en peu de temps", avant d'ajouter que "l'Algérie connaîtra, dans le courant de l'année qui s'annonce, un nouveau et véritable départ qui la mènera définitivement vers la sécurité" et que "la situation économique est maîtrisée et tous les indicateurs sont positifs".

La revue note que "dans ce parcours ambitieux, l'Algérie parie sur plusieurs secteurs, à leur tête l'énergie et les mines, grâce à un programme prometteur d'investissement dans les industries minières, afin d'accroître la production et l'exportation de minerais stratégiques dont regorge l'Algérie, à l'instar du fer, du phosphate, du zinc, de l'or etc".

"Notre pays est à l'orée d'une nouvelle phase économique grâce à d'importants projets stratégiques dans ce domaine qui entreront bientôt en production, parmi lesquels le projet de Gara Djebilet pour la production de fer et le projet de Blad Al Hadba à Tébessa pour la production de phosphate", souligne la publication.

La même source ajoute que ce sont deux projets qui "constituent un apport fondamental au renforcement de l'économie nationale, et ce, dans le cadre d'une vision globale visant à optimiser l'exploitation des ressources naturelles, ce qui fera de l'Algérie un acteur clé sur les marchés internationaux de ces matières à demande croissante".

"Parce que la réalisation des objectifs de développement souhaités nécessite une infrastructure importante et avancée, notre pays a obtenu de nombreux et nouveaux acquis dans ce cadre", lit-on dans l'éditorial de la revue, citant "l'exemple de la ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf, dont la réalisation n'a pris qu'une année et demie et qui entrera en service dans les prochains jours, en attendant l'achèvement de la construction d'une autre ligne ferroviaire qui transportera le phosphate de Tébessa à Annaba".

El Djeïch cite également parmi les autres réalisations d'importance, les complexes de dessalement de l'eau de mer qui desservent plusieurs wilayas en eau potable, le qualifiant d'un "acquis historique qui permet à l'Algérie d'atteindre un niveau avancé en matière de sécurité hydrique", relevant que "ces projets stratégiques, réalisés en un temps record par des compétences nationales et le recours à des technologies avancées, sont la fierté de la nouvelle Algérie victorieuse qui a également ouvert grand les portes aux start-up, actuellement au nombre de 10 000, avec pour objectif de les porter à 20 000 à l'horizon 2029".

La publication poursuit en affirmant que l'Algérie "a grandement offert aux jeunes de grandes possibilités pour innover et mener des projets d'entrepreneuriat, en ce que cette jeunesse constitue la véritable richesse du pays, dans une conjoncture caractérisée par la relance du climat des investissements qui s'est traduit par l'enregistrement par l'Algérie de plus de 17 000 projets d'investissement".

La publication a en outre relevé que parmi les secteurs auxquels l'Algérie a accordé une "grande importance", il y a celui du logement "qui connaît un rythme accéléré en matière de réalisations et constitue un des indicateurs économiques les plus marquants du développement national et continue d'avancer à pas sûrs" et ce, dans le cadre d'une "politique sociale efficace fondée sur la consécration du caractère social de l'Etat en tant que principe ancré, inspiré de la Déclaration du 1er Novembre 1954, dont l'objectif est d'assurer une vie digne aux Algériens".

"La finalité de tout cela est de renforcer la puissance de l'Etat, l'indépendance de sa décision et de préserver la position prestigieuse que l'Algérie occupe à l'échelle régionale et internationale, en tant que partenaire efficace et fiable ainsi qu'une force de paix et de stabilité.

Ce que traduit le dynamisme de notre diplomatie qui a gagné respect et reconnaissance dans les différents fora, notamment de par ses positions fermes envers les justes causes à travers le monde, notamment les causes sahraouie et palestinienne", soutient El Djeïch.

En ce sens, la publication a souligné que "les acquis réalisés ne sont pas le fruit de simples coïncidences, mais plutôt le résultat d'une vision prospective, de la conjugaison des efforts de l'ensemble des Algériens et de divers secteurs et institutions parmi lesquels l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui veille à garantir les facteurs de sécurité et de stabilité ainsi que la préservation de notre souveraineté et l'intégrité de notre territoire national".

"Ce qui permettra, ajoute la publication, de franchir de nouvelles étapes sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse, dans un climat de tranquillité et de quiétude, ainsi qu'à accroître l'attrait économique des investisseurs nationaux et étrangers".

"Notre Armée qui, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, œuvre avec dévouement et sincérité, participe efficacement à la promotion du développement national à travers les fabrications militaires qui sont l'une des priorités du Haut commandement au regard de leur contribution à la réduction de la dépendance à l'étranger, tout comme elle ambitionne d'atteindre l'autosuffisance et d'assurer le transfert et la domiciliation des technologies de pointe dans ce secteur vital", souligne la revue.

Il s'agit d'une démarche mise en exergue par le général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP quand il a affirmé que "les expériences à travers l'Histoire ont prouvé que les pays qui comptent sur leurs propres forces et leurs composantes internes sont plus à même que les autres de faire face aux menaces extérieures, car la cohésion du peuple avec sa direction et les institutions de son Etat constitue la pierre angulaire dans l'édification des fondements de la sécurité nationale et la réalisation de la stabilité de l'Etat".

Soulignant que les choix stratégiques faits par l'Algérie "consolident la logique de l'Etat pivot, de l'économie émergente, de l'armée puissante et du renforcement du front interne", ils permettent aussi "de façonner son avenir en assurant une sécurité nationale durable, reposant sur la cohésion des institutions et la complémentarité des efforts, à la lumière d'une vision stratégique s'appuyant sur les compétences algériennes et l'efficacité de l'édification de l'Etat au service du pays et du citoyen".

El Djeïch a conclu son éditorial en soulignant que "malgré toutes les réalisations et acquis que seuls les ingrats ou les rancuniers peuvent nier, il n'en demeure pas moins que le chemin est encore long et ardu. Il requiert de nous tous l'intégration de nos efforts, de resserrer nos rangs pour parachever le projet de renouveau de la nouvelle Algérie victorieuse, de renforcer sa puissance et son immunité, afin qu'elle demeure toujours libre, prospère, sûre et souveraine".

RA

ALGÉRO-JAPONAISE

UNE DÉLÉGATION DE L'ENA EN VISITE D'ÉTUDE À TOKYO

Une délégation de l'Ecole nationale d'administration (ENA), accompagnée de cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a entamé une visite d'étude à Tokyo (Japon), qui se poursuivra jusqu'au 12 décembre courant, afin de s'imprégner du système japonais de formation et de gestion des fonctionnaires publics, indique lundi un communiqué du ministère.

Cette visite d'étude organisée en coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ENA visant à "établir des partenariats efficaces avec des institutions internationales de renom", en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, portant sur "le renforcement des compétences des cadres administratifs et l'ouverture sur les expériences internationales pionnières dans les domaines de la gestion publique et du développement de la carrière des fonctionnaires", précise la même source.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à « développer les compétences administratives, renforcer les partenariats internationaux et améliorer la performance institutionnelle conformément aux orientations du ministre visant à moderniser le système de formation et renforcer le professionnalisme dans la gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique ».

"La délégation algérienne, aux côtés d'une délégation de l'ENA de Tunisie, a entamé la mise en œuvre du programme de cette visite, supervisée par l'Institut national supérieur d'études politiques du Japon (GRIPS), en coopération avec la JICA, laquelle comprend des conférences, des réunions de travail et des visites de terrain", ajoute le communiqué.

RA